



Programme global de
développement agricole
pour l'Afrique (CAADP)

Rapport annuel 2008

CAADP



NEPAD

A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION

Qu'est-ce que le NEPAD?

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), un cadre stratégique de l'Union africaine (UA) pour le développement socio-économique panafricain, est à la fois une vision et un plan d'action pour l'Afrique au vingt-et-unième siècle. Le NEPAD est une intervention radicalement nouvelle, lancée par les dirigeants africains pour faire face aux défis cruciaux auxquels est confronté le continent: la pauvreté, le développement et sa marginalisation à l'échelle internationale.

Le NEPAD offre aux pays africains des occasions uniques de se rendre maîtres de leurs programmes de développement, de travailler ensemble en plus étroite collaboration et de coopérer plus efficacement avec les partenaires internationaux.

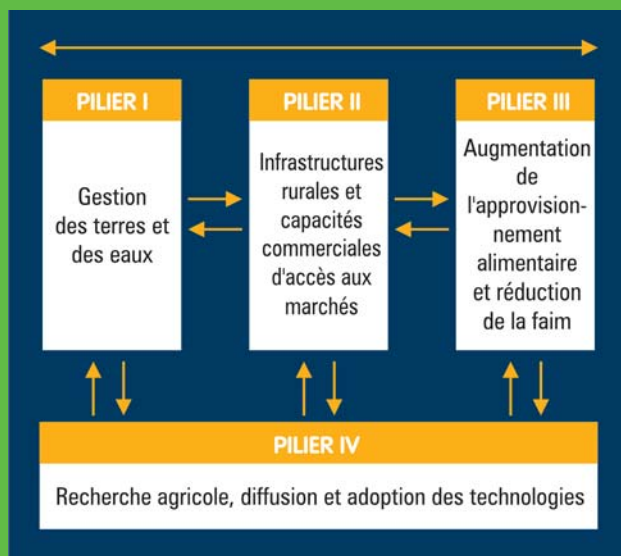
Qu'est-ce que le CAADP?

L'UA/NEPAD œuvre à augmenter la quantité et la qualité des aliments produits par l'Afrique afin d'améliorer la sécurité alimentaire des familles et la rentabilité des exportations. A cet effet, l'UA/NEPAD met en contact toutes les organisations intervenant dans l'agriculture de l'Afrique – et les aide à exprimer leurs besoins et à coordonner leurs travaux.

Le CAADP, le Programme global de développement agricole pour l'Afrique, un programme créé et dirigé par les nations africaines, encadre ces travaux. Il fait partie intégrante du NEPAD et a été approuvé par l'Assemblée de l'Union africaine en juillet 2003.

Les quatre piliers du CAADP

Les travaux du CAADP se fondent sur quatre piliers qui s'intéressent chacun à des enjeux cruciaux de l'agriculture africaine.



Les liens entre le NEPAD et le CAADP

Le CAADP est la plus importante initiative du NEPAD. Le NEPAD, par le biais du CAADP, vise à encourager de profonds changements dans la manière dont les "affaires" agricoles sont menées en Afrique. Cela nécessite que les objectifs du CAADP soient réalisés dans les pays tout en faisant en sorte que l'agriculture reste une priorité dans le développement durable.

Le NEPAD aide les communautés économiques régionales et les pays à engager ces changements de vaste portée. A cet effet, il encourage l'investissement dans des programmes de développement agricole ciblant directement des objectifs de productivité et les priorités mises en évidence dans les piliers du CAADP.

Le NEPAD et le CAADP

1. Le NEPAD **appuie les principes du CAADP** dans les processus de mise en œuvre et les programmes d'investissement du CAADP.
2. Le NEPAD **gère la communication et l'information** à l'appui de la mise en œuvre du programme et des partenariats du CAADP.
3. Le NEPAD **facilite et coordonne le suivi et l'évaluation** en permettant l'évaluation de l'impact et en favorisant l'examen par les pairs et le partage des enseignements.
4. Le NEPAD élabore des **partenariats et coalitions pour établir un lien entre les ressources** et les programmes d'investissement dans l'agriculture.
5. Le NEPAD s'attache à **mobiliser la réflexion et l'expérience déterminantes** sur les questions émergentes liées à l'agriculture au niveau national, international and mondial, afin de définir les perspectives africaines et de contribuer à l'évolution du programme du CAADP.

Mme Rhoda Peace Tumusiime, qui joue un rôle essentiel de défense du CAADP, a été élue en mai 2008 Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine. Son département s'occupe d'agriculture et de sécurité alimentaire, d'économie rurale et d'environnement et de gestion des ressources naturelles. En collaboration avec le personnel du Secrétariat du NEPAD, elle contribue à l'intégration du travail réalisé par la Division de l'agriculture du NEPAD dans les structures et processus de son département. Elle a précédemment exercé, au sein du gouvernement de la République d'Ouganda, les fonctions de Commissaire de la planification et du développement agricoles et, avant cela, celles de Commissaire pour les femmes et le développement.



Mme la Commissaire Tumusiime



Table des matières

Avant-propos	.ii
La réaction de l'Afrique à la crise du prix des denrées alimentaires	.1
Aligner les réactions avec le cadre du CAADP	.1
Mobiliser des ressources en réaction à la crise du prix des denrées alimentaires	.2
Mise en œuvre de la stratégie du CAADP en 2008	.4
Faire avancer le CAADP sur le terrain	.5
Faire de l'agriculture une priorité pour l'Afrique	.5
Faciliter et coordonner le suivi et l'évaluation	.7
Faire le lien entre les ressources et les programmes	.11
Mobiliser la réflexion et l'expérience déterminantes	.15
Les communautés économiques régionales	.17
Adapter le CAADP aux programmes régionaux	.17
Les tables rondes nationales	.20
Mettre en train les tables rondes nationales	.21
Les piliers du CAADP	.24
Pilier I: Etendre les superficies exploitées en gestion durable des terres	.24
Pilier II: Améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales d'accès aux marchés	.26
Pilier III: Augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim	.27
Pilier IV: Recherche agricole, diffusion et adoption des technologies	.29
Gestion	.31
Personnel 2008-09	.31

Avant-propos

Lorsqu'en 2003 les dirigeants africains ont approuvé le CAADP et accordé la priorité à l'agriculture dans le programme de développement du continent, ils étaient en avance sur le consensus mondial actuel qui insiste sur la nécessité de privilégier l'agriculture pour éradiquer la pauvreté et la faim en Afrique.

Avant tout, cette voix africaine a favorisé une intensification mondiale du soutien apporté à l'agriculture africaine dans le cadre du CAADP.

De 2004 à 2008, chaque sommet du G8 a cité le CAADP comme le cadre susceptible de stimuler l'agriculture et de faire disparaître la faim en Afrique. La Banque mondiale a maintenant aligné sa stratégie pour l'agriculture africaine sur le CAADP. Le document de la Communauté européenne sur la progression de l'agriculture africaine émergente et l'évolution de la stratégie agricole se conforme aussi résolument au CAADP. De nombreux organismes bilatéraux d'importance, tels que le Department for International Development du Royaume-Uni (DFID), l'Agence américaine pour le développement international (USAID), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), l'Agence hollandaise pour le développement, le gouvernement norvégien, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence suédoise de coopération au développement international (SIDA) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) appuient le CAADP dans les régions et pays africains.

Ce ralliement des soutiens internationaux autour du CAADP pour transformer l'agriculture africaine représente une avancée notable. C'est la première fois dans l'histoire de l'agriculture africaine que les dirigeants africains ont adopté un cadre collectif qui aborde de manière aussi globale la croissance, la pauvreté et la faim. C'est aussi la première fois que la communauté internationale œuvrant pour le développement a commencé à harmoniser son soutien autour d'un cadre et d'une vision pour l'avenir de l'agriculture africaine.

Dans ce second rapport annuel du CAADP, nous montrons comment le CAADP a gagné en puissance et atteint de nouveaux sommets en 2008. L'augmentation radicale du prix des denrées alimentaires a soudain attiré l'attention du monde entier sur l'important rôle que joue l'agriculture dans les économies nationales et sur ce qui se passe quand l'investissement dans le secteur agricole fait défaut.

La crise alimentaire a mis en évidence la nécessité d'accélérer l'adoption et la mise en œuvre du programme et du cadre du CAADP au niveau national et régional. Au cours des cinq dernières années, les gouvernements africains et les communautés économiques régionales ont mobilisé les capacités intellectuelles et institutionnelles du continent et revitalisé le développement agricole grâce au programme et au cadre du CAADP. Soutenus par leurs partenaires pour le

développement, les gouvernements africains réorientent leur action sur l'agriculture pour sortir le continent de la pauvreté.

La mise en œuvre du CAADP a connu des succès aussi importants qu'évidents en 2008. Le CAADP est passé de la stratégie à l'action et se présente toujours davantage comme une réalité sur le terrain au fur et à mesure que les pays sont plus nombreux à participer aux tables rondes du CAADP. De nombreux partenaires du développement rejoignent cette dynamique et saisissent cette opportunité stratégique unique de faire véritablement avancer le programme de l'agriculture sur les dix à vingt prochaines années.

À l'horizon de 2009, le bilan du CAADP sur cinq ans représentera une étape importante pour définir les meilleures pratiques, les nouvelles méthodes pour aller de l'avant et les nouvelles manières de considérer et de mettre en œuvre le CAADP. Nous présenterons également le CAADP au Sommet de l'Union africaine, en juin 2009, à l'occasion d'une "Journée du CAADP" qui proposera des expositions et une vitrine multimédia. Cette journée spéciale du CAADP donnera aux dirigeants africains, aux OSC, aux entreprises et aux divers partenaires du développement l'occasion de discuter de l'agriculture en Afrique, de sa situation actuelle et des possibilités d'aller de l'avant.

Le CAADP constitue un remarquable exemple de programme qui progresse parce qu'il inspire et dynamise les institutions africaines de recherche agricole, les associations locales d'agriculteurs et les gouvernements africains qui pensent que l'agriculture a un rôle crucial à jouer pour le développement. En outre, nombreux sont les partenaires du développement qui cherchaient un maître d'œuvre pour le développement agricole et qui se sont ralliés au CAADP.

Les Africains ne se contentent pas d'attendre que le changement frappe à leur porte, mais se préparent avec vaillance à ouvrir leur porte au changement.



Richard Mkandawire
Chef de la Division de l'agriculture du NEPAD/CAADP

La réaction de l'Afrique à la crise du prix des denrées alimentaires

Selon l'indice des prix des aliments de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les prix mondiaux des aliments ont augmenté de 9% en 2006 et de 23% en 2007, pour monter prodigieusement en flèche de 54% dans les douze mois finissant en avril 2008. En Afrique, les prix des produits alimentaires de base tels que le pain, le riz, la viande et le lait ont pratiquement doublé sur trois ans en soulevant la crainte d'une augmentation de la malnutrition et de la faim.



Les prix des céréales telles que le riz ont plus que doublé en 2007/8.

Aligner les réactions avec le cadre du CAADP

Il existait déjà au sein du CAADP un cadre mis au point par les pays africains pour rétablir la croissance agricole et la sécurité alimentaire en Afrique. La bonne implantation du CAADP faisait que l'on disposait déjà d'un dispositif bien en place pour aligner les réactions avec les priorités africaines. Cela sous-entendait que les communautés économiques régionales, les pays et les partenaires du développement pouvaient coordonner leurs réactions à la crise. L'escalade des prix des aliments était le thème prioritaire de l'ordre du jour de la réunion de l'UA/NEPAD, des communautés économiques régionales (CER) et des coordonnateurs nationaux du CAADP, qui s'est tenue aux Seychelles au mois de mars.

Plan d'action contre la flambée des prix alimentaires

En mai, l'UA/NEPAD a réuni à Pretoria, Afrique du Sud, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Banque mondiale, des représentants des pays les plus touchés par l'augmentation des prix des aliments et certains partenaires importants du développement. Les pays et les partenaires – la Banque mondiale (BM), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque africaine de développement (BAD), la FAO et les partenaires bilatéraux dont l'Agence américaine pour le

développement international (USAID), le Department for International Development du Royaume-Uni (DFID), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), l'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) – ont élaboré un Plan d'action contre la flambée des prix alimentaires proposant à la fois des réponses immédiates et des solutions à long terme.

Plan d'action contre la flambée des prix alimentaires

Le Plan d'action contre la flambée des prix alimentaires élaboré au mois de mai définit les actions visant à soutenir 19 pays. Depuis, le nombre de pays concernés est passé à 34 car d'autres pays ont demandé de l'aide pour analyser leur situation, définir et planifier des mesures et mobiliser des ressources pour financer ces mesures.

Mesures à court terme pour amortir les effets de l'augmentation des prix alimentaires

- Fournir de l'aide humanitaire pour les plus vulnérables
- Subventionner les intrants tels que les engrais et semences
- Organiser des dispositifs de protection des revenus en espèces ou en aliments, par exemple la rémunération du travail en espèces ou en aliments, et des compléments alimentaires
- Aider les éleveurs à reconstituer leurs troupeaux et à se procurer des aliments pour leurs animaux

Mesures à moyen ou long terme pour stimuler la production des aliments de base dans le cadre du pilier III du CAADP

- Stimuler la production agricole en investissant dans des pratiques de gestion des sols et des eaux
- Augmenter les superficies arables irriguées
- Augmenter l'appui à la valorisation des marchés régionaux, par exemple pour les engrais
- Travailler avec les gouvernements nationaux à entreprendre des réformes stratégiques qui créeront un environnement favorable pour la croissance agricole, par exemple l'amélioration des infrastructures rurales

Suivi par une équipe de travail

Une équipe de travail dirigée par l'Union africaine et le Secrétariat du NEPAD, et appuyée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation

et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale et les communautés économiques régionales a assuré le suivi du Plan d'action grâce à des téléconférences bimensuelles.

Missions nationales de soutien

L'UA/NEPAD a organisé des missions de soutien menées par l'équipe de travail en mettant à profit les missions et les téléconférences de l'équipe de travail pour favoriser et appuyer l'alignement et l'intégration des initiatives de lutte contre la crise alimentaire au cadre du CAADP et aux processus des tables rondes nationales.

Au Burkina Faso, au Cameroun, au Kenya, au Lesotho, au Malawi, au Mali, en Mauritanie, au Mozambique, au Niger, en Ouganda, au Rwanda, au Sénégal, en Sierra Leone, au Swaziland et en Zambie, les missions ont œuvré avec les partenaires du développement pour mettre en place des interventions urgentes à court terme, ainsi que le carnet de route à moyen terme pour accélérer le processus de table ronde du CAADP.

Mobiliser des ressources en réaction à la crise du prix des denrées alimentaires

Dans le cadre du mandat de l'initiative multipartenaire visant à soutenir les pays souffrant des effets de l'augmentation des prix des aliments et de l'énergie, l'UA/NEPAD s'est employée à mobiliser des fonds pour aider les pays les plus éprouvés. Les institutions financières internationales et les partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement ont résolu de soutenir les interventions à court terme et à long terme.

Institutions financières internationales

La Banque africaine de développement (BAD) a réaffecté 127 millions de dollars EU dans 16 pays pour l'achat d'intrants. La BAD a également approuvé l'affectation accélérée de 11 subventions d'urgence à court terme de 5,5 millions de dollars EU.

La Banque mondiale a offert une aide financière globale de 1,2 milliard de dollars EU attribués immédiatement aux pays les plus touchés par la crise de l'augmentation des prix alimentaires. L'Afrique a bénéficié d'une enveloppe de 200 millions de dollars EU pour les pays hautement prioritaires.

Mise à disposition par la Banque mondiale de 200 millions de dollars EU pour les pays hautement prioritaires d'Afrique (dernier trimestre de 2008)

Bénin	9 millions \$
Burundi	10 millions \$
République centrafricaine	7 millions \$
Guinée	10 millions \$
Guinée-Bissau	5 millions \$
Liberia	10 millions \$
Madagascar	10 millions \$
Mauritanie	9 millions \$
Mozambique	10 millions \$
Niger	7 millions \$
Rwanda	10 millions \$
Sierra Leone	7 millions \$
Somalie	7 millions \$
Sud-Soudan	5 millions \$
Togo	7 millions \$
Total	200 millions \$

A compter du milieu à la fin de 2008



Dans les régions comme l'Afrique de l'Est, le commerce des animaux d'élevage représente près de 60 millions de dollars EU par an. L'un des aspects essentiels du Plan d'action contre la flambée des prix alimentaires est l'aide apportée aux éleveurs pour reconstituer leurs troupeaux et alimenter leurs animaux.

Partenaires multilatéraux

La FAO a accordé des services d'experts techniques et une aide d'urgence de 17 millions de dollars EU aux pays les plus touchés. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a révisé ses programmes à la hausse dans toute l'Afrique en mettant l'accent sur dix pays prioritaires.

Pays africains prioritaires pour le Programme alimentaire mondial (dernier trimestre 2008)

Burkina Faso:

6,9 millions \$ *Aide alimentaire de première nécessité*

Burundi:

11,5 millions \$ *Alimentation scolaire et gestion des terres et des eaux*

République centrafricaine:

12,3 millions \$ *Dispositifs de protection alimentaire*

Ethiopie:

193 millions \$ *Programmes de soutien urgent et de protection des revenus*

Kenya:

85 millions \$

Liberia:

25 millions \$ *Programmes d'alimentation scolaire et de protection des revenus*

Mozambique:

7 millions \$ *Programmes de protection sociale*

Sénégal:

15 millions \$ *Programmes d'alimentation scolaire*

Sierra Leone:

9 millions \$ *Alimentation scolaire et nutrition des mères et des enfants*

Somalie:

163 millions \$

Total.....527,7 millions \$

**A compter du milieu à la fin de 2008*

mesures à plus long terme s'inscrivant dans le cadre du CAADP. La réaction à moyen terme du gouvernement norvégien à la crise des prix alimentaires a été d'accorder quatre millions de dollars EU (2008-09) en faveur de l'agriculture de conservation. Le programme commun NEPAD-FAO vise à augmenter la part de l'agriculture de conservation au Kenya, au Lesotho, au Mozambique, en Ouganda, au Swaziland, en Tanzanie, et au Zimbabwe et devrait toucher plus de 23 000 ménages.

**Partenaires bilatéraux**

Les partenaires bilatéraux du développement – les Etats-Unis, la France, le Japon, la Norvège et le Royaume-Uni – ont également accordé une aide immédiate et à long terme pour faire face à la crise des prix alimentaires. Une aide humanitaire immédiate de 200 millions de dollars EU a permis de faire face à une partie des besoins alimentaires imprévus de l'Ethiopie, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la Somalie, du Soudan, et du Zimbabwe.

Les partenaires se sont également préoccupés de remédier aux causes profondes de la crise avec des

Mise en oeuvre de la stratégie du CAADP en 2008



Samira Hotobah-During (à gauche), Directrice de la sensibilisation et de la mobilisation des ressources au FARA (Forum africain pour la recherche agricole), et le professeur Mkandawire, Chef de la Division de l'agriculture au NEPAD, lors d'une réunion spéciale des représentants africains pendant l'assemblée générale annuelle du GCRAI de décembre 2008 qui s'est tenue à Maputo, au Mozambique.

La mise en œuvre du CAADP a considérablement progressé au cours de l'année 2008. La Commission de l'Union africaine (CUA), le Secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales ont imprimé un nouvel élan en convenant de diviser le travail dans le cadre général d'une responsabilité conjointe. La CUA et le Secrétariat du NEPAD ont élaboré un programme de travail commun complémentaire et intégré.

Au début de l'année, la Division de l'agriculture du NEPAD a tenu une séance de réflexion pour évaluer les progrès accomplis et finaliser un nouveau plan stratégique à l'appui du CAADP. Cette nouvelle stratégie intensifie les efforts déployés pour favoriser les tables rondes et mettre en train les 15 premières tables rondes du CAADP. A cet effet, l'UA/NEPAD:

1. Fera progresser le CAADP – assurera une mise en œuvre "de qualité" du CAADP au niveau régional et national;
2. Etablira le lien entre les programmes et les ressources – créera des partenariats et des coalitions au niveau international, continental et régional;

3. Assurera la gestion de la communication et de l'information – fera de l'agriculture une priorité de développement pour l'Afrique;
4. Surveillera et évaluera les répercussions du CAADP; et
5. Mobilisera la réflexion et l'expérience déterminantes sur les questions liées à l'agriculture africaine.

La Division de l'agriculture a immédiatement pris des mesures pour mettre la stratégie à exécution. L'équipe s'est attaquée avec ardeur à la mobilisation des ressources avec les partenaires du développement. En même temps, elle a travaillé avec les communautés économiques régionales et les gouvernements nationaux pour donner suite aux priorités du CAADP définies préalablement. Le Secrétariat s'est occupé de gérer le calendrier et les communications du CAADP et s'est entretenu avec les institutions piliers du CAADP pour élaborer un nouveau protocole d'entente définissant clairement les rôles et responsabilités.

L'une des plus importantes réalisations de 2008 a été le lancement du Fonds d'affectation spéciale

multidonateurs du CAADP avec l'appui des principaux partenaires du développement. Ce Fonds assurera des ressources pour permettre aux tables rondes nationales et aux cadres d'action des piliers du CAADP de mettre en place des programmes d'investissement agricole de qualité.

Un autre élan a été donné par la séance d'apprentissage interactif proposée en février sur les processus des tables rondes et les cadres d'action des piliers du CAADP. Cette séance a permis de faire le point sur les nouveaux enseignements et aidé les participants à mieux comprendre les processus des tables rondes et les concepts des cadres d'action des piliers. Cette bonne compréhension est essentielle pour assurer le succès et la qualité des processus des tables rondes. Une réunion de suivi avec les partenaires a permis d'examiner les cadres d'action des piliers II et III, ainsi que leurs rapports avec les processus des tables rondes nationales, et de convenir d'un ensemble de mesures à mettre en œuvre immédiatement.

Faire avancer le CAADP sur le terrain

Pour faire avancer le CAADP sur le terrain, l'UA/NEPAD défend une mise en œuvre "de qualité" de ce programme au niveau régional et national. En 2008, le NEPAD a aidé les pays à adapter les principes du CAADP, à activer les cadres d'action des piliers et à utiliser les processus des tables rondes du CAADP. Pour ce faire, le NEPAD a mis en place l'expertise technique nécessaire, soutenu les commissions économiques régionales et mis les pays en contact avec d'autres divisions du NEPAD susceptibles de les aider.

Progrès de la mise en œuvre du CAADP au Liberia

L'équipe du NEPAD s'est entretenue avec les ministres libériens et les responsables des organisations de développement – FAO et Banque mondiale – afin d'accélérer la mise en œuvre du CAADP au Liberia. Le gouvernement libérien a montré sa volonté d'utiliser l'agriculture pour favoriser le développement national en alignant ses initiatives sur le programme du CAADP.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement a augmenté son soutien à l'agriculture. L'enveloppe budgétaire nationale pour l'agriculture a plus que doublé entre 2006 et 2008. Dans le budget de 2008/2009, l'allocation de 5 472 000 dollars EU au secteur de l'agriculture représentait une augmentation de 68% par rapport à l'année précédente, bien que cela ne constitue que 2% du budget global. Le budget alloué à l'agriculture reste donc bien inférieur aux 10% ciblés par la déclaration de Maputo sur laquelle les gouvernements africains se sont entendus.

Le résultat des activités visant à faire avancer le CAADP a été résumé dans une déclaration prononcée lors de la réunion des ministres africains de l'Agriculture et des partenaires du développement portant sur les partenariats pour les progrès de l'agriculture africaine, organisée par la Commission de l'Union africaine et l'USAID, et qui s'est tenue le 11 octobre 2008 à Washington D.C. Cette déclaration précisait que dans le cadre de la mise en œuvre du CAADP, plus de vingt-quatre pays, sous l'égide de deux des principales communautés économiques régionales de l'Afrique, le COMESA et la CEDEAO, s'occupent activement de mettre au point des politiques sectorielles, de développer des programmes d'investissement et d'établir les partenariats et alliances nécessaires pour réussir la mise en œuvre du programme du CAADP et atteindre son objectif de 6% pour le taux annuel de croissance de l'agriculture et de 10% pour la part budgétaire consacrée à l'agriculture.

La Division de l'agriculture a également renforcé son engagement avec le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA-DREA) grâce à une réunion commune d'évaluation et de programmation qui s'est tenue à Addis Abeba.

Faire de l'agriculture une priorité pour l'Afrique

Interagir avec les groupes d'intérêts

La gestion de la communication et de l'information est vitale pour faire de l'agriculture une priorité de développement pour l'Afrique. Cela suppose de travailler à bon escient avec les groupes d'intérêts. En 2008, le NEPAD a particulièrement concentré son attention sur les parlementaires et les producteurs.

Interagir avec les parlementaires

Le rôle des parlementaires est déterminant pour le succès du CAADP, que ce soit les parlementaires de tous les pays africains, ceux du Parlement panafricain, ceux de l'Union parlementaire africaine et ceux de l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est.

L'UA/NEPAD collecte des données et informations et distribue régulièrement des notes d'information aux chefs d'Etat et hauts responsables gouvernementaux de l'UA, au comité des chefs d'Etat et de gouvernements chargé de la mise en œuvre du NEPAD, aux membres des parlements siégeant aux comités parlementaires sur l'agriculture, au parlement panafricain et aux partenaires du développement. En outre, l'UA/NEPAD saisit chaque occasion de les informer directement sur le CAADP.

Interagir avec les parlementaires

Pour accélérer le CAADP

Le NEPAD a appelé les parlementaires à surveiller et aligner leurs politiques agricoles nationales afin de favoriser l'accélération et la mise en œuvre du CAADP.

Cet appel a été lancé à l'occasion d'une conférence internationale sur le changement climatique et l'éradication de la pauvreté qui s'est tenue à Nairobi au mois d'août – le Forum parlementaire sur le développement durable et l'efficacité de l'aide, organisé par l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA).

Sur le changement climatique

Les parlementaires de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) doivent prendre des mesures urgentes en matière de changement climatique. Un dialogue parlementaire de la SADC sur le changement climatique, l'eau et la sécurité alimentaire qui s'est tenue au Cap, en Afrique du Sud, en octobre, a porté essentiellement sur la nécessité d'examiner et de remanier la législation pour mieux faire face aux problèmes posés par le changement climatique et combler les lacunes actuelles.

Le Programme de travail pour l'eau, l'Aide pour l'eau et le Groupe d'analyse des systèmes climatiques ont exhorté les parlementaires à s'attaquer plus sérieusement à ce problème mondial.

L'UA/NEPAD a vivement encouragé les parlementaires à se mobiliser pour définir une position africaine pour la conférence sur le climat des Nations Unies qui se tiendra au Danemark en 2009. L'AWEPA et ses partenaires ont été invités à envoyer une délégation de parlementaires à la réunion préparatoire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (AMCEN) qui se tiendra en avril 2009.

Interagir avec les agriculteurs

Les agriculteurs représentent un autre groupe d'intérêts vital. L'UA/NEPAD établit le contact avec les producteurs par l'intermédiaire des groupes d'agriculteurs.

Les agriculteurs sont des partenaires à part entière dans le CAADP

La Fédération des agriculteurs d'Afrique de l'Est (EAFF) a hébergé une conférence internationale intitulée *Domestication of CAADP and engagement of producer organisations in the CAADP agenda*, qui s'est tenue à Kigali, au Rwanda, en novembre 2008. Cette conférence a mis en relation les agriculteurs et les partenaires du développement, les représentants des gouvernements, les réseaux régionaux d'agriculteurs, les ONG européennes et les consultants engagés dans le processus du CAADP.

La conférence a attiré des participants du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et de la Tanzanie.



Le point de vue des agriculteurs est crucial pour la réussite éventuelle de la mise en œuvre du CAADP.

Interagir avec les médias

Les médias jouent un rôle essentiel parce qu'ils sont le lien le plus important qui existe entre les décideurs et les citoyens, et, dans certains cas, le seul qui soit réaliste. L'UA/NEPAD s'emploie à encourager les médias à informer la population africaine sur l'agriculture et son importance pour le bien-être personnel des citoyens et plus généralement pour le développement de l'Afrique.

En novembre 2008, un atelier de communication agricole a réuni des journalistes africains spécialisés dans les sciences et l'agriculture et des membres du personnel du CAADP pour présenter, étudier, et analyser les progrès du CAADP, ainsi que la meilleure manière de populariser les messages du CAADP et plus généralement d'améliorer sa communication.

Dynamiser la couverture médiatique de l'agriculture en Afrique

Le Secrétariat du NEPAD a organisé un atelier de sensibilisation des médias au CAADP à Midrand, Afrique du Sud, les 6 et 7 novembre 2008. Cet événement a rassemblé des journalistes, éditeurs et communicateurs spécialisés dans l'agriculture, la science et l'environnement originaires d'Afrique de l'Est, de l'Ouest, du Nord et d'Afrique australe. Des communicateurs de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont partagé leurs connaissances et expériences.



Le CAADP fait l'objet d'articles dans le journal Mail & Guardian (Afrique du Sud)

En 2008, la couverture du CAADP dans les médias africains a considérablement augmenté, grâce à la publication de communiqués de presse, à l'organisation de visites de terrain pour les journalistes, à la participation du CAADP à des expositions et à l'organisation d'interviews de porte-parole de premier plan par les médias.

Plaidoyer pour des partenariats mondiaux

L'UA/NEPAD saisit également toutes les occasions de parler du programme du CAADP lors des

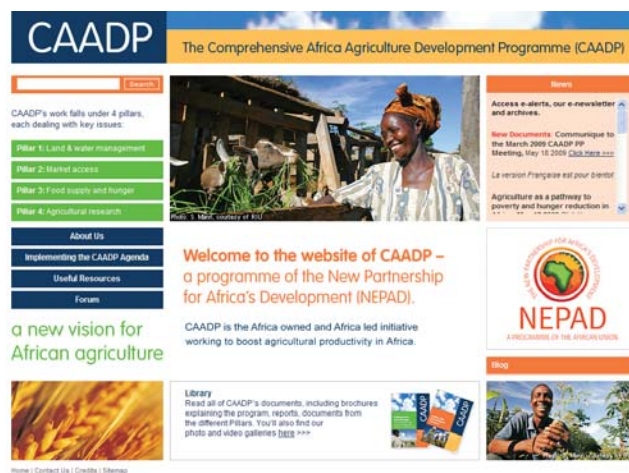
événements importants qui se déroulent à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Ainsi la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique qui s'est tenue à Yokohama, au Japon, en mai 2008, l'Assemblée générale des Nations Unies d'août 2008 sur les OMD et la Consultation de haut niveau sur les politiques de lutte contre la faim qui s'est tenue à Berlin en décembre 2008 ont constitué d'excellentes occasions de plaider pour la valorisation de l'agriculture en Afrique afin de garantir la sécurité alimentaire et de soulager la pauvreté.

La situation de l'Afrique a été traitée de manière prioritaire dans le programme de ces réunions et il y a été fortement demandé d'approfondir les partenariats mondiaux à l'appui du CAADP. L'Assemblée générale des Nations Unies a préconisé que des mesures urgentes soient prises pour accélérer l'arrivée des soutiens visant à faire face à la crise des prix alimentaires en Afrique.

Le NEPAD, pour ce type de travail de sensibilisation, a aussi collaboré avec l'UA et d'autres partenaires importants, tels que l'USAID et le DFID, sur des communications et manifestations communes.

Réponse aux demandes d'information sur le CAADP

En 2008, le NEPAD a créé un site web consacré au CAADP, avec l'appui de la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural.



Le nouveau site web du CAADP, <http://www.nepad-caadp.net>, répond à l'augmentation rapide des questions et demandes d'information sur les activités du CAADP.

Faciliter et coordonner le suivi et l'évaluation

Le NEPAD capte et partage les enseignements essentiels en évaluant l'impact du programme du CAADP sur le NEPAD, ainsi que les objectifs de développement nationaux et continentaux. Dans le cadre de cette activité, le NEPAD prête son concours à l'élaboration et à la mobilisation de soutiens pour les systèmes de suivi et d'évaluation du CAADP.



Le ministre de l'Agriculture du Burundi, M. Ferdinand Nderagakura (deuxième à partir de la droite) s'est beaucoup entretenu tout au long de l'année dernière avec le professeur Richard Mkandawire (à l'extrême droite) et l'ambassadeur Willoughby Olukorede, Directeur exécutif adjoint du NEPAD (au centre) sur la meilleure méthode pour aligner la stratégie nationale agricole du Burundi sur le CAADP.

Suivi des progrès en vue d'atteindre l'objectif de Maputo

A Maputo, en 2003, les chefs d'Etat africains se sont fixé comme objectifs d'allouer 10% des budgets nationaux à l'agriculture pour 2008 et d'atteindre des taux de croissance de 6% pour les agricultures nationales. En plus d'allouer une part plus importante de leurs budgets à l'agriculture, la plupart des pays devront rehausser les taux de croissance du secteur agricole pour atteindre l'OMD1.

En 2004, cinq pays seulement avaient atteint le pourcentage budgétaire ciblé à Maputo. Au cours de la dernière décennie, la part budgétaire moyenne de l'agriculture, en pourcentage du budget total des pays africains, s'est située autour de 4 et 5%, mais en fait les divers pays présentent un vaste éventail de valeurs. Parmi les pays qui à l'heure actuelle consacrent plus de 10% de leur budget national à l'agriculture figurent Madagascar, le Mali and la Namibie, selon les chiffres du FMI, et l'Ethiopie, le Niger et le Tchad selon les données fournies par l'UA/NEPAD.

Le Kenya a fixé un objectif de 10% pour l'agriculture

Selon le Secrétaire permanent du ministère kényan de l'Agriculture, le Dr. Romano Kiome, le Kenya s'emploie à atteindre l'allocation budgétaire de 10% au secteur agricole conforme au CAADP, bien que le pourcentage actuel reste encore faible, à 4,5% du produit intérieur brut (PIB).

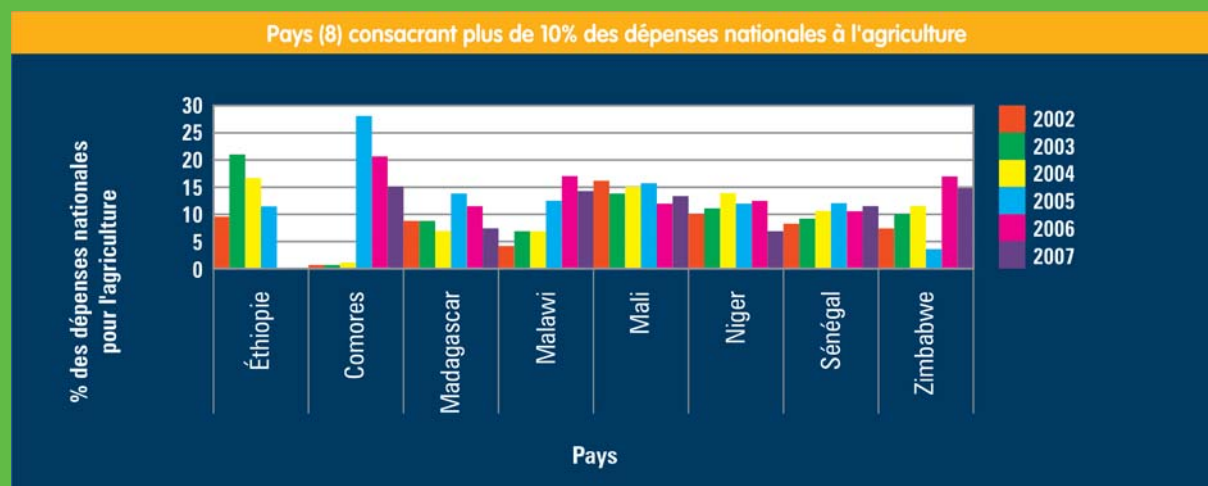
Il importe au plus haut point, si l'on veut réduire la pauvreté et la faim sur une grande échelle, d'inverser les tendances antérieures à la baisse des dépenses pour l'agriculture. Pour l'instant, ni les gouvernements ni les bailleurs de fonds n'ont rempli leurs engagements en matière d'augmentation des dépenses pour l'agriculture.

La croissance de la productivité est une source fondamentale de croissance de la production agricole. Depuis 2002, le taux annuel de croissance pour le continent stagne autour de 6% à 7%, et les estimations du FMI prévoient des taux similaires pour 2008 et 2009. En 2007, le taux de croissance de l'agriculture pour le continent a dépassé l'objectif de 6% du CAADP en atteignant 6,5%.

Progrès en vue d'atteindre l'objectif de Maputo

Part budgétaire du secteur agricole

Les chefs d'Etat africains se sont réunis en 2003 à Maputo, au Mozambique, et se sont engagés pour 2008 à consacrer 10% de leurs budgets nationaux au développement de l'agriculture. Ils ont parallèlement pesé de tout leur poids politique pour appuyer le CAADP. Une étude Union africaine/NEPAD de 2007 a mis en évidence que huit pays seulement ont satisfait à l'objectif de la déclaration de Maputo – voir la figure ci-dessous.



Source: AU/NEPAD 2009

En outre, **neuf** autres pays (Bénin, Mauritanie, Nigeria, Ouganda, São Tomé e Príncipe, Soudan, Swaziland, Tchad et Zambie) sont en bonne voie (5%-10%) d'atteindre l'objectif. Avec l'augmentation des allocations budgétaires consacrées au développement agricole, nous devons veiller à ce que ces ressources amplifiées soient attribuées aux domaines prioritaires du CAADP pour garantir que le secteur agricole atteigne un taux de croissance annuel de 6%.

Parmi les raisons expliquant l'incapacité à satisfaire l'objectif de 10% figurent:

- l'instabilité;
- une diminution, dans certains pays, de l'importance accordée à l'agriculture au profit des industries manufacturières;
- l'incapacité des ministres de l'agriculture à démontrer de manière convaincante que le secteur agricole peut sensiblement contribuer au développement économique d'un pays;
- un faible niveau d'appropriation/internalisation/maîtrise relativement à la Déclaration de Maputo de 2003;
- l'absence de sanctions de l'UA pour les pays qui ne respectent pas cette déclaration;
- les conditions liées aux fonds offerts par les bailleurs qui sont parfois difficiles à remplir et rendent les versements moins importants que prévu;
- des défaillances de la capacité à dépenser les fonds attribués qui incite les ministres des finances à supprimer des allocations sectorielles dans les budgets ultérieurs;
- des réactions imprévues aux urgences nationales, telles que le VIH/sida et les catastrophes naturelles (intempéries), qui détournent les ressources d'autres secteurs;
- une insuffisance de volonté politique, aux plus hauts niveaux, pour inciter le pays à privilégier l'agriculture dans le budget national;
- des stratégies politiques inadéquates pour le secteur agricole;
- la conviction erronée que l'agriculture reçoit l'appui des bailleurs de fonds et n'est pas exigeante en investissements;
- le détournement des ressources allouées aux secteurs prioritaires au profit de l'amortissement de dettes ou d'autres objectifs.

Taux de croissance annuelle pour le secteur agricole

Depuis 2003, le nombre de pays à avoir atteint l'objectif de croissance du CAADP de 6% a presque doublé. Il reste toutefois à intensifier encore les efforts pour atteindre ce taux de croissance de 6% pour le secteur agricole.

Dix pays ont dépassé l'objectif

Les taux de croissance de l'agriculture ont dépassé 6% en Angola, en Erythrée, en Ethiopie, au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Nigeria, en République démocratique du Congo, au Sénégal et en Tanzanie.

Quatre pays ont atteint des taux de croissance de 5 à 6% dans le secteur entre 2003 et 2005 – le Bénin, le Ghana, l'Ouganda et le Rwanda.

Taux de croissance de l'agriculture dans les pays d'Afrique sub-saharienne en comparaison de l'objectif de 6% du CAADP, 2007



Source: Division de statistique de l'ONU, 2008; IDM, 2008 <http://www.resakss.org/>
http://www.resakss.org/content/AW_CAADP6_COUNTRY.gif

Multiplication par dix de la production agricole du Malawi

Le CAADP a observé que le Malawi a pu multiplier par dix sa production agricole et ainsi remédier de manière décisive à l'insécurité alimentaire.



Les objectifs du CAADP visent à dynamiser les infrastructures, l'accès aux marchés et l'engagement du secteur privé local dans l'agriculture, tous ces facteurs étant cruciaux pour assurer les moyens de subsistance de nombreux agriculteurs et marchands à la sauvette sur le bord des routes.

Validation de l'étude de 2007

L'UA et le NEPAD ont analysé en 2008 les données d'une étude de 2007 portant sur les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif de Maputo. En décembre, l'UA et le NEPAD ont organisé à Pretoria, en Afrique du Sud, un atelier pour valider les résultats de cette étude, auquel participaient des directeurs des politiques et de la planification des ministères de l'Agriculture, des directeurs du budget des ministères des Finances et de la Planification, du personnel technique des communautés économiques régionales et des partenaires du développement. Les résultats seront présentés au prochain Sommet de l'UA en 2009.

Validation de l'étude de suivi des dépenses pour l'agriculture de 2007

Le NEPAD a organisé un atelier réunissant des hauts fonctionnaires des états membres de l'UA, des membres des communautés économiques régionales et des partenaires du développement à Pretoria, en Afrique du Sud, les 4 et 5 décembre 2008, afin d'avaliser les résultats de l'étude de suivi des dépenses pour l'agriculture de 2007.

La Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont alloué des fonds au NEPAD pour mener une étude évaluant les progrès accomplis par les nations africaines en vue de satisfaire à la décision de Maputo.

Les participants à l'atelier de validation de Pretoria ont examiné, analysé et approuvé le rapport d'étude, ainsi qu'une note d'orientation sur la mise en oeuvre du système de suivi et les mesures susceptibles de permettre aux pays d'atteindre plus rapidement l'objectif d'allouer au moins 10% de leur budget national au développement agricole.

Elaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation

Le NEPAD et le système régional d'analyse stratégique et de support à la connaissance (ReSAKSS) sont en train d'élaborer le cadre de suivi et d'évaluation (S&E) du CAADP. La première ébauche du document-cadre de S&E est déjà disponible et les prochaines étapes en seront finalisées au cours du premier semestre de 2009.

Examen quinquennal du CAADP

L'un des plus importants domaines de coopération entre l'UA et le NEPAD a été l'organisation de la mise en oeuvre du CAADP et du forum d'évaluation permettant d'examiner la mise en oeuvre et d'en partager les enseignements.

L'évaluation passe en revue la vision du programme et offre des conseils et recommandations sur la meilleure manière d'optimiser les chances de succès du CAADP et d'en améliorer l'appropriation à divers niveaux. Elle informera et guidera la direction du CAADP pour les cinq à dix prochaines années.

Au début de 2009, le NEPAD accueillera une réunion de haut niveau pour l'examen quinquennal du CAADP. Cette rencontre réunira des acteurs de premier plan des secteurs public et privé pour qu'ils examinent les recommandations de l'examen et déterminent ce que l'on pourrait faire de plus pour mettre sur pied un secteur agricole compétitif et productif en Afrique. Elle représentera une occasion de faire progresser la mise en oeuvre du CAADP et de considérer comment les gouvernements nationaux peuvent aligner leurs priorités sur le programme du CAADP.

Le rapport intermédiaire sera étudié à la réunion des ministres de l'Agriculture qui se tiendra en avril 2009 et le rapport final sera examiné par les chefs d'Etat au cours du Sommet de l'UA sur l'agriculture, en juin 2009.

Faire le lien entre les ressources et les programmes

La collaboration entre les principales organisations de développement et le Secrétariat du NEPAD permet de progressivement aligner l'élaboration et le financement des programmes de développement sur le CAADP. Par exemple, la stratégie agricole de la Banque mondiale pour l'Afrique est maintenant alignée sur les piliers du CAADP. Le document de stratégie de la Commission européenne *Faire progresser l'agriculture africaine* intègre le CAADP. La Suède a donné une nouvelle priorité à l'agriculture et les Etats-Unis ont lancé une initiative pour mettre un terme à la faim en Afrique.

Renforcement des partenariats

Des partenariats forts sont vitaux pour le succès du CAADP. Au cours de l'année 2008, le NEPAD a intensifié son travail de mobilisation des ressources pour le partenariat TerrAfrica et pour les pêches et l'aquaculture africaines. Suite au Sommet africain sur les engrais de 2006 qui s'est tenu à Abuja, les travaux du Secrétariat du NEPAD, de l'UA et de la Banque africaine de développement ont permis de mettre en place, en 2008, le Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Le nouveau Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du CAADP a été lancé en octobre 2008 sur la base d'engagements d'environ 50 millions de dollars EU.

Venant s'ajouter aux partenaires bilatéraux et multilatéraux, des organisations philanthropiques ont également commencé à manifester leur volonté de devenir des partenaires d'importance pour l'agriculture africaine.

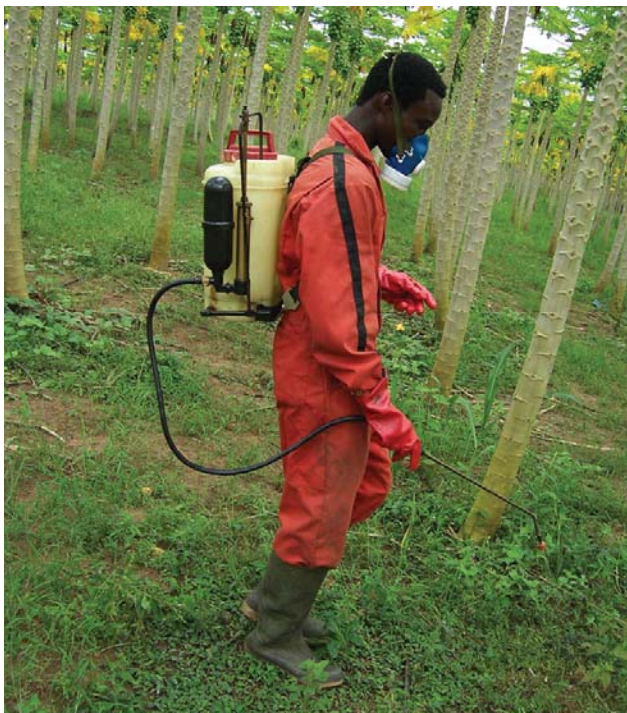
Partenaires philanthropiques investissant dans l'agriculture africaine

L'un des principaux partenaires philanthropiques investissant dans l'agriculture africaine est l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), une action concertée de la Fondation Bill et Melinda Gates et de la Fondation Rockefeller. L'AGRA aide les petits agriculteurs de treize pays et devrait s'étendre à au moins sept autres pays. D'ici le début de 2009, l'AGRA aura investi plus de 500 millions de dollars EU dans des programmes agricoles tels que les systèmes semenciers, l'amélioration des sols, l'irrigation, l'amélioration de l'accès aux marchés et la vulgarisation et les politiques.

Source: *The 10 Percent that Could Change Africa* IFPRI Forum October 2008, <http://www.ifpri.org/pubs/newsletters/ifpriforum/IF200810.asp>

Partenariat pour le Mécanisme africain de financement du développement des engrais

Suite au Sommet africain sur les engrais de 2006 qui s'est tenu à Abuja, les travaux du Secrétariat du NEPAD, de l'UA et de la Banque africaine de développement ont permis de mettre en place, en 2008, le Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Le gouvernement du Nigeria, la Fondation Gates, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et d'autres partenaires se sont déjà engagés pour plus de 35,2 millions de dollars EU.



L'application d'herbicides peut contribuer à dynamiser les niveaux de production.

Partenariats pour développer des réseaux de distributeurs d'intrants agricoles

L'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) a lancé des projets de développement de réseaux de distributeurs d'intrants agricoles dans huit pays – le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et la Zambie – en collaboration avec le Centre international de développement des engrais (IFDC), le Réseau de citoyens pour les affaires étrangères (CNFA), l'Association CARE et AT Ouganda. Le partenariat est en train d'investir environ 27,5 millions de dollars EU dans les huit pays.

Partenariats pour développer des financements abordables pour les intrants agricoles

L'AGRA a également établi un partenariat avec Equity Bank Limited et le FIDA au Kenya pour mettre en place des facilités de prêt de 50 millions de dollars EU. Ce partenariat permettra à 2,5 millions d'agriculteurs et à 15 000 détaillants ruraux d'intrants, grossistes et importateurs d'engrais et de semences, négociants en grains et entreprises de transformation des produits alimentaires d'accéder à des financements abordables.

Partenariat dans le cadre du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (MDTF)

Le nouveau Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du CAADP a été mis en place en octobre 2008 sur la base d'engagements d'environ 50 millions de dollars EU. Ce Fonds représente un mécanisme important pour le financement de la mise en oeuvre du CAADP et l'appui qu'il pourra apporter aux communautés économiques régionales, aux institutions piliers du CAADP, au Secrétariat du NEPAD, à la Commission de l'Union africaine et aux pays individuels.

Les groupes d'intérêts africains, l'UA, le NEPAD, les communautés économiques régionales et les centres africains d'excellence du CAADP auront une position de premier plan dans l'administration du Fonds mais c'est au NEPAD et à l'UA que reviendront les fonctions de direction. Ce Fonds ira aussi chercher des fonds supplémentaires au niveau continental.

Fonds mondial pour l'agriculture

Le Secrétariat du NEPAD défendra la position du CAADP, dans les débats à représentation mondiale, sur la mise en place d'un fonds mondial pour l'agriculture. L'UA/NEPAD présenteront un exposé de position sur le financement de l'agriculture africaine à l'occasion du Sommet de l'UA de juin 2009.



Le lancement de partenariats avec des groupes de femmes (comme celui-ci au Nigeria) a constitué l'un des volets essentiels de la mise en œuvre du CAADP en 2008.

Le partenariat TerrAfrica

En tant que coprésident du partenariat TerrAfrica, le Secrétariat du NEPAD a géré les préparatifs de la sixième réunion du comité exécutif de TerrAfrica qui s'est tenue en novembre à Istanbul, en Turquie. Cette réunion s'est déroulée pendant la septième session du comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la convention (CRIC 7) et a officialisé le transfert du Secrétariat de TerrAfrica de la Banque mondiale au Secrétariat du NEPAD.

Mise à contribution des partenaires de l'initiative Muraille verte à TerrAfrica

Le NEPAD a mis à contribution les partenaires de l'initiative Muraille verte pour le Sahara, avec à leur tête la CUA et la Communauté des états sahélo-sahariens (CEN-SAD), dans le cadre de l'initiative NEPAD-TerrAfrica. Celle-ci a favorisé la participation et les commentaires de spécialistes sur le document de conception de l'initiative Muraille verte et sur la proposition d'examen entreprise avec le soutien de la Commission européenne. Au cours du dernier trimestre de 2008, le NEPAD-TerrAfrica et les partenaires de l'initiative Muraille verte ont élaboré un plan opérationnel commun pour 2009. Cela permettra d'intégrer les programmes de gestion durable des terres du NEPAD-TerrAfrica en Afrique de l'Ouest dans les activités de l'initiative Muraille verte.

Partenariats de soutien aux pêches et à l'aquaculture

La déclaration d'Abuja sur la pêche et l'aquaculture durables en Afrique, adoptée par la réunion des chefs d'Etat du Sommet "Des poissons pour tous" du NEPAD (Abuja, Nigeria, août 2005), a souligné l'engagement africain dans des politiques visant à optimiser la contribution de la pêche au développement agricole ainsi qu'à la croissance économique. Le plan d'action du NEPAD pour le développement de la pêche et de l'aquaculture africaines met l'accent sur la nécessité de créer des institutions et un cadre administratif qui favorise la conservation des pêches et la production de richesses dans le secteur de la pêche. En 2008, le travail du NEPAD visant à mettre en place des partenariats à cet effet a commencé à porter fruit.

Partenariat avec la FAO: la stratégie africaine pour les pêches

La Division de l'agriculture du NEPAD et la FAO ont encadré l'élaboration de la stratégie de la FAO pour les pêches africaines, qui s'inspire du Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines. L'ACDI s'est engagée à fournir 12 millions de dollars EU pour financer la stratégie par l'entremise de la FAO.

Partenariat pour les pêches africaines (PAF)

La stratégie permettra de renforcer:

- L'optimisation des bénéfices socio-économiques des ressources aquatiques;
- Une production aquatique responsable et durable;
- Des systèmes de gouvernance efficaces et efficients; et
- Des systèmes de connaissances et de vulgarisation efficaces et efficients.

Réseau aquacole pour l'Afrique (ANAF)

La Division de l'agriculture du NEPAD s'est également employée, avec plusieurs pays africains, la FAO et GTZ à mettre sur pied le Réseau aquacole pour l'Afrique (ANAF).

Réseau aquacole pour l'Afrique (ANAF)

L'ANAF s'aligne sur le Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines et veillera à:

- Elaborer un réseau régional de spécialistes des politiques aquacoles pour accélérer le développement des stratégies aquacoles et les intégrer aux stratégies économiques nationales;
- Encourager les partenariats privé-public pour soutenir la recherche, la formation et le développement des technologies;
- Soutenir des réseaux régionaux de fournisseurs de services aquacoles comprenant le secteur privé, les chercheurs, les universités et les vulgarisateurs afin d'augmenter l'échelle des réussites locales et nationales;
- Appuyer le développement de mécanismes pratiques d'information sur le marché; et
- Créer une association de l'industrie aquacole.

Le NEPAD s'est adressé au Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO pour qu'il fournisse un appui technique à l'ANAF par le biais d'un Programme de coopération technique (PCT) sur deux ans de 500 000 dollars EU. Ce projet, intitulé *Improved Aquaculture Information Systems: Assistance to NEPAD in Implementing the Aquaculture Action Plan*, améliorera par l'intermédiaire de l'ANAF la circulation et l'échange d'informations sur l'élevage piscicole. Des experts seront mis en poste auprès de l'Organisation des pêches du Lac Victoria (Communauté de l'Afrique de l'Est), ainsi que des ministères des Pêches de la Gambie, du Ghana et du Mali.

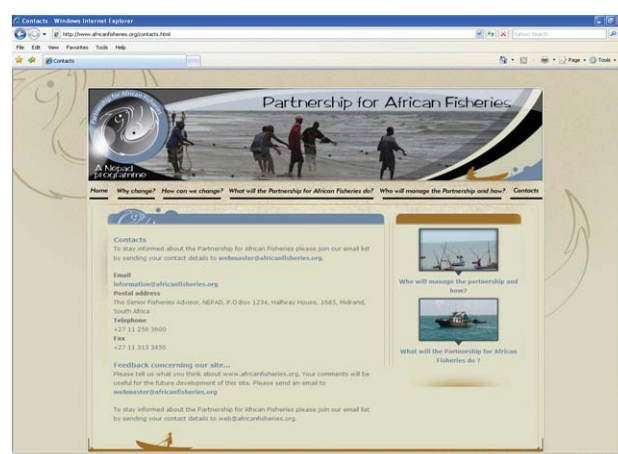
Sous-comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO

A la demande de l'UA et du NEPAD, le Sous-comité de l'aquaculture du Comité des pêches de la FAO a consacré pour la toute première fois une séance spéciale au développement de l'aquaculture africaine. Le NEPAD a appuyé les états membres africains participant à la quatrième séance qui s'est tenue au Chili en octobre. Cela s'est soldé par l'alignement total des programmes de la FAO en matière d'aquaculture sur le Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines.

Programme spécial de la FAO pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA)

- Les programmes aquacoles de la FAO en Afrique et le Programme spécial de la FAO pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA), s'aligneront complètement sur le Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines.
- La FAO approuve le SPADA en tant que cadre pour les travaux de développement de l'aquaculture en Afrique et a demandé aux partenaires du développement d'aligner leurs programmes pour l'Afrique en conséquence.

Pour la vingt-huitième session du Comité des pêches de la FAO (COFI), en mars 2009, le NEPAD veillera à ce que les ministres africains des Pêches parlent d'une même voix (celle de l'Afrique) et incitent la FAO (et d'autres partenaires) à investir dans le développement de l'aquaculture africaine.



Le nouveau site web du NEPAD pour les pêches, *Partnership for African Fisheries*, sur www.africanfisheries.org, contiendra des rapports de recherche et d'analyse, des synthèses et des notes d'orientation au moyen desquels le NEPAD entend appuyer les solutions conçues dans les pays mêmes et fondées sur les savoirs locaux dans le débat sur le développement des pêches africaines.

Partenariat avec la Banque de développement d'Afrique du Sud pour soutenir le secteur privé de l'aquaculture

Le NEPAD et la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA) oeuvreront ensemble pour dynamiser l'investissement du secteur privé dans l'élevage piscicole en Afrique. Plusieurs pays, dont le Lesotho, le Malawi, et l'Ouganda ont déjà défini l'aide dont ils ont besoin.

Partenariat avec la Banque de développement d'Afrique du Sud (DBSA) pour soutenir le secteur privé de l'élevage piscicole

La DBSA veillera à :

- Aider les parties intéressées, au sein du NEPAD, à faire des investissements qui, en plus de permettre des profits, auront une incidence sur le développement;
- Catalyser l'investissement et soutenir le développement du secteur privé de l'élevage piscicole;
- Soutenir et favoriser le développement des ressources humaines et des institutions; et
- Aider à mettre en place des stratégies visant à atténuer les risques et les contraintes de capacité dans les secteurs privé et public.

Partenariat avec le DFID: partenariat international pour le Programme pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF)

Le partenariat international financé par le DFID pour le Programme pour la gouvernance et le commerce des pêches africaines (PAF) aidera les pays africains, par l'intermédiaire du NEPAD et de la Commission de l'Union africaine, à mettre en œuvre les éléments du Plan d'action du NEPAD pour le développement des pêches et de l'aquaculture africaines. Le programme s'inspire de la mise en œuvre réussie, par le biais de la SADC, d'un autre programme financé par le DFID, Arrêter la pêche illégale (SIF), qui a abouti à la signature de l'engagement formel de la SADC à Windhoek, Namibie, en juillet 2008, par les ministres des Pêches de la SADC. L'engagement formel souligne la nécessité d'une coopération régionale sur l'harmonisation de la législation et des politiques sur les pêches qui s'attaquera, entre autres, à l'immense problème de la pêche illégale. Sept millions de livres au total ont été engagés par le gouvernement du Royaume-Uni pour soutenir le PAF sur cinq ans.

Partenariats pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

Suite au Sommet d'Abuja sur la sécurité alimentaire, en décembre 2006, et en raison de la crise des prix alimentaires, les efforts pour mobiliser le soutien des partenaires nationaux, régionaux et internationaux et utiliser au mieux les ressources qu'ils fournissent se sont intensifiés.

L'équipe de travail africaine pour l'alimentation et la nutrition, présidée par l'UA et à laquelle participent

les CER, la BAD, la FAO, le PAM, l'UNICEF, l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN) et les agences bilatérales et multilatérales, travaille avec une ardeur renforcée. Elle mobilise des ressources et défend une mise en œuvre efficace des initiatives de nutrition et de sécurité alimentaire dans tous les secteurs. Elle s'emploie aussi au renforcement des capacités.

L'Initiative pour les micronutriments, Helen Keller International et la Banque de développement d'Afrique du Sud sont des partenaires importants de la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire.

En outre, des partenariats mis en place avec le centre régional africain du Centre mondial de recherche sur les légumes et l'Initiative horticole mondiale, deux organismes basés à Arusha, en Tanzanie, ont ouvert des perspectives pour faire face au problème des carences en micronutriments – un domaine négligé – et améliorer la nutrition dans toute l'Afrique. L'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN) a également proposé plus 30 millions de dollars EU de subventions pour remédier aux carences en vitamines et minéraux dans neuf pays africains. Ces subventions seront utilisées pour renforcer les aliments en vitamines et minéraux.

Mobiliser la réflexion et l'expérience déterminantes

Pour formuler et diffuser les perspectives africaines sur les principaux éléments qui influent sur le développement agricole en Afrique, le NEPAD a rendu accessibles, à la fois localement et internationalement, des informations tenues à jour sur les tendances de l'agriculture africaine et du développement rural. Le NEPAD a aussi communiqué à toutes les parties intéressées l'information stratégique sur les faits nouveaux intéressant le CAADP.



Vers la fin 2008, la Division Agriculture du NEPAD et le CIMMYT se sont réunis pour étudier les moyens d'améliorer leurs travaux sur le blé en Afrique, la production durable de maïs en Afrique australe et l'agriculture de conservation en Afrique. De gauche à droite: le Dr. Thomas A. Lumpkin, Directeur général du CIMMYT; le Dr. Maria Wanzala, Spécialiste principale supérieure, Marchés agricoles/pilier 2 du CAADP au NEPAD; Mme Bibi Giyose, Conseillère principale, Sécurité alimentaire et nutritionnelle au Secrétariat du NEPAD; et le Dr. Mulugetta Mekuria, Représentant du bureau régional du CIMMYT pour l'Afrique australe.

Guide de mise en œuvre du CAADP

A l'occasion d'un atelier qui s'est tenu du 24 au 26 septembre 2008 à Pretoria, en Afrique du Sud, pour remanier la version existante du guide du CAADP, le professeur Richard Mkandawire, chef du CAADP, a déclaré que le guide de mise en œuvre du CAADP était conçu pour constituer un document essentiel dans la mise en œuvre du cadre du CAADP et qu'il offrait une aide pratique à tous les acteurs des communautés économiques régionales, des institutions piliers aux équipes nationales du CAADP, sur les méthodes de mise en œuvre du CAADP.

Valorisation

Au fur et à mesure que le NEPAD s'emploie davantage à aider les communautés économiques régionales et les gouvernements nationaux à mettre en œuvre le CAADP, le Secrétariat, qui a contribué pour beaucoup à la conceptualisation et à l'élaboration des documents-cadres sectoriels, commence à redéfinir son rôle de gestion des savoirs et de cellule de réflexion afin de valoriser encore son action. Le NEPAD a déjà pris des mesures pour établir des relations avec des centres de diffusion du savoir tels que l'Institut africain d'Afrique du Sud, le Centre d'études chinoises, le e-Parlement et Chatham House au Royaume-Uni. Ces liens aideront le NEPAD à synthétiser les connaissances sous une forme appropriée, telle que des notes décrivant les politiques, à l'intention de destinataires spécifiques.

Les communautés économiques régionales

L'intégration économique, tant régionale qu'à l'échelle du continent, est cruciale pour la réussite économique de l'Afrique. Dans la plupart des pays africains, la population est peu importante et le produit intérieur brut (PIB) est inférieur à 4 milliards de dollars EU. Cela signifie que les marchés domestiques sont trop petits et les économies d'échelle insuffisantes pour rentabiliser de grands investissements dans les infrastructures.

Trois communautés économiques régionales africaines (CER) ont convenu de fusionner pour former la Communauté économique africaine. Le Sommet tripartite de Kampala, Ouganda, qui s'est tenu en octobre, a approuvé la création d'une zone de libre échange (ZLE) englobant les états membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE).

La ZLE s'étend à 26 pays qui s'étalent de l'Egypte à l'Afrique du Sud. Les 26 pays membres de ces groupes comptent une population totale de 527 millions de personnes et un PIB de 624 milliards de dollars EU. Le moment venu, la ZLE cédera la place à une unique union douanière.

Adapter le CAADP aux programmes régionaux

Chaque communauté économique régionale (CER) détermine ses propres priorités en fonction des piliers définis à l'échelle du continent et des besoins des états membres.

Adapter le CAADP aux programmes régionaux

Selon Cris Muyunda, conseiller principal pour l'agriculture du COMESA, nous devons travailler ensemble autour du programme du CAADP dans chaque pays et dans tous les pays.

Il importe d'adapter les investissements et de mettre au point des technologies pour des régions particulières, et de créer des marchés dans des industries propres à ces zones. Le Kenya, le Malawi et la Zambie, par exemple, ont besoin d'investissements pour les cultures céréalières telles que le maïs, alors qu'au Burundi, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Rwanda, l'accent devrait plutôt être mis sur la réussite des marchés du manioc et de la banane.

Source: *The 10 Percent that Could Change Africa* IFPRI Forum October 2008, <http://www.ifpri.org/pubs/newsletters/ifpriforum/IF200810.asp>

En juin 2008, toutes les CER œuvraient, à divers niveaux, à adhérer aux processus des tables rondes du CAADP. En décembre 2008, au moins une douzaine de pays auront signé leurs accords avec le CAADP.



Activités et progrès des communautés économiques régionales

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)

Une union douanière régionale doit être mise en place en décembre 2008/début 2009. Cela détaxera tous les tarifs externes sur les engrais.

Les postes frontières régionaux uniques permettront d'accélérer le dédouanement des marchandises. Les postes Zimbabwe/Zambie and Ouganda/Kenya ont commencé à fonctionner à la fin de 2008. Le COMESA a mis en place un système de dédouanement rapide pour les engrais.

Planification de l'Association africaine des engrais qui préparera la voie à l'harmonisation des règles et normes sur les engrais.

Collaboration avec la CAE, la SADC et la COI pour élaborer et présenter une offre de projets agricoles régionaux à l'instrument Facilité alimentaire de la Commission européenne. Cette offre comprenait le développement de marchés pour les engrais. En réaction aux prix élevés des aliments, l'instrument Facilité alimentaire de la Communauté européenne a affecté jusqu'à un milliard d'euros à l'augmentation de la production alimentaire au cours des dix-huit prochains mois. Il met particulièrement l'accent sur l'amplification de l'utilisation d'engrais et de meilleures semences pour augmenter la production alimentaire.

Un certain nombre de pays membres du COMESA ont lancé des projets individuels de subvention des engrais, dont le Kenya, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe.

Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et COMESA

Signé un PE avec l'IFDC pour mettre en œuvre le renforcement au niveau régional du commerce des intrants agricoles en Afrique (STAR), pour favoriser le commerce d'intrants agricoles de qualité dans la région.

Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC)

Reçu une assistance technique du NEPAD et de l'IFDC pour élaborer un document de fond en vue de mettre en place dans la région un cadre légal et réglementaire pour les engrais. Ce document a été finalisé et attend l'approbation finale du Secrétaire exécutif de la CEEAC avant d'être présenté à l'AGRA en vue du financement de l'opération.

Communauté économique des états de l'Afrique occidentale (CEDEAO)

Préparation d'un tarif externe commun pour les engrais comportant un projet de taux zéro pour les 15 états membres de la CEDEAO.

Collaboration avec le projet Marché d'intrants régional (MIR) de l'IFDC pour préparer des projets de loi et des règlements pour quatre pays afin de mettre en place un cadre politique et réglementaire favorable pour l'approvisionnement et la distribution régionales.

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)

Collaboration avec le NEPAD et l'IFDC pour évaluer la viabilité des usines existantes et le potentiel de la région en matières premières pour les engrais.

Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD)

Présentation à la BAD d'un document de fond pour une étude d'un an visant à élaborer une politique régionale pour les engrais. La BAD a indiqué qu'elle prendrait cette demande en considération, maintenant que le Mécanisme africain de financement du développement des engrais a été mis en place. Dans l'intervalle, l'IGAD mène dans les états membres des études préliminaires sur les engrais avec l'assistance technique de la FAO.

En août 2008, l'IGAD, avec les autres CER de la région de l'Afrique orientale et australe, a préparé une offre portant sur le financement de projets agricoles régionaux à l'intention de l'instrument Facilité alimentaire de la CE. Plusieurs propositions ont été faites sur le développement de marchés d'engrais.

Stratégie régionale pour les pêches

L'initiative du NEPAD pour les pêches vise à garantir l'accès des programmes nationaux du CAADP à l'expertise technique et aux ressources.

Le NEPAD a aidé les états membres du COMESA à préparer une Stratégie régionale pour les pêches qui s'apparente au CAADP et au plan d'action du NEPAD. Le COMESA a finalisé la Stratégie à la fin novembre et organisé une réunion régionale d'étude en décembre.

Partenariats dans la pêche et l'aquaculture

Le NEPAD a aidé le COMESA à donner suite à l'engagement du gouvernement égyptien de fournir 500 000 dollars EU pour l'assistance technique à l'aquaculture. Cette assistance technique aidera les états membres à traiter en priorité l'élément aquaculture de la Stratégie.

Changement climatique

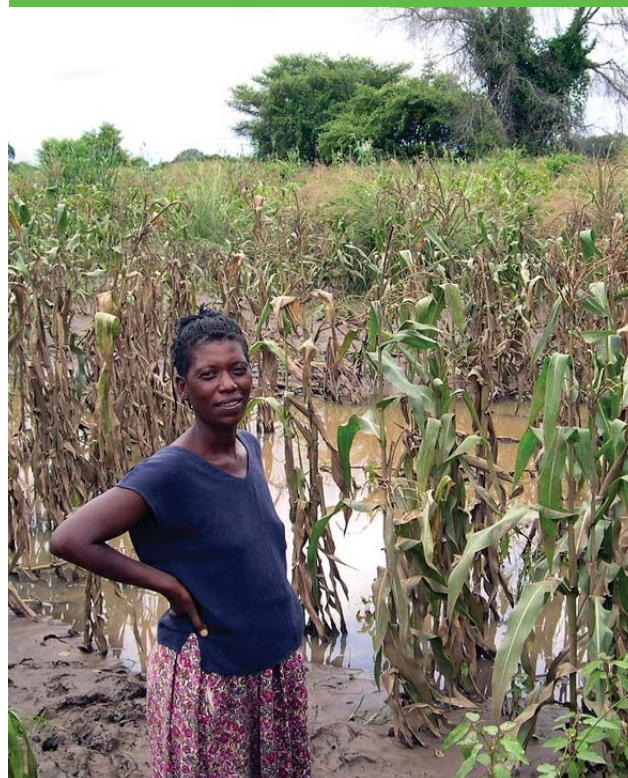
Le changement climatique est inextricablement lié à la gestion durable des terres et des eaux et à la sécurité alimentaire, et représente par conséquent un point essentiel de convergence des initiatives de tous les piliers du CAADP.

Les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement du COMESA se sont réunis à Nairobi, au Kenya, en novembre 2008, pour débattre des enjeux du changement climatique dans le cadre du CAADP.

Le COMESA convient de mesures pour faire face au changement climatique dans le cadre du CAADP

Les ministres du COMESA se sont réunis à Nairobi, en novembre, et ont convenu :

- De mettre en oeuvre des programmes et activités pour atténuer les effets préjudiciables du changement climatique;
- De mettre en oeuvre des activités pour augmenter la capacité de stockage du carbone et réduire les possibilités d'émissions supplémentaires par les écosystèmes agricoles et forestiers africains;
- De veiller à ce que les activités nouvelles telles que l'agriculture de conservation et le boisement soient mises en oeuvre dans le cadre plus général du CAADP sur le changement climatique;
- D'encourager les états membres à accélérer le CAADP grâce à des processus nationaux efficaces de table ronde et à la signature d'accords nationaux.



Le changement climatique provoquera des inondations et des sécheresses qui diminueront les récoltes des agriculteurs.

Stratégie régionale pour les engrais

Suite à la Déclaration d'Abuja, le NEPAD a étroitement collaboré avec la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement pour mettre en place le Mécanisme africain de financement du développement des engrais. Plus de 35 millions de dollars EU ont déjà été mobilisés et seront orientés vers les pays par le biais des processus nationaux de table ronde.

Progrès réalisés au niveau régional en application de la Déclaration d'Abuja

La **Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)** et le **Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA)** ont élaboré une stratégie régionale commune pour les engrais pour le Sommet africain sur les engrais qui a défini deux principaux domaines d'action: l'approvisionnement régional et la production régionale d'engrais. Le COMESA prend la direction de l'approvisionnement régional tandis que la SADC se concentre sur la production régionale d'engrais.

La **Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)** a adopté une politique de développement agricole et rural qui accorde un soutien stratégique et institutionnel à la mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais dans la région.

La **Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC)** œuvre au développement d'un document de fond pour la mise en place pour la région d'un cadre légal et réglementaire pour les engrais. Le NEPAD, l'IFDC (un centre international pour la fertilité du sol et le développement agricole) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique assurent un soutien technique à cette action.

La **Communauté économique des états de l'Afrique occidentale (CEDEAO)** œuvre au développement de projets de loi et de règlements sur les engrais et à la préparation d'un tarif externe commun pour les engrais et les matières premières qui comportent un projet de taux zéro pour les 15 états membres de la CEDEAO.



Le Dr. Maria Wanzala (à gauche), ici avec Martin Bwalya (pilier 1 du CAADP), est en charge du suivi des progrès réalisés par les pays africains relativement à la Déclaration d'Abuja sur les engrais.

Les tables rondes nationales



De nombreux pays africains demandent à utiliser des machines agricoles, en particulier dans le cadre du passage de la petite agriculture à l'agriculture à grande échelle dirigée par le secteur privé.

En 2008, le NEPAD a intensifié l'interaction avec les processus des tables rondes nationales du CAADP. Le Secrétariat du NEPAD, en collaboration avec les communautés économiques régionales, a aidé les pays à intégrer le programme du CAADP dans leurs programmes de développement agricole et rural afin d'accélérer sa mise en œuvre. L'appui du NEPAD aux activités des tables rondes nationales a essentiellement consisté à permettre aux pays d'accéder à des connaissances et ressources spécialisées en vue de la mise en œuvre du CAADP.

Bien que le champ d'action du CAADP soit essentiellement continental, en particulier au niveau des communautés économiques régionales (CER), il est vital de mettre en œuvre le CAADP dans chaque pays. C'est précisément à cela que sert le processus des tables rondes nationales du CAADP. Les principaux acteurs se réunissent autour de ces tables rondes nationales pour évaluer les réalités de leurs propres situations et mettre au point un carnet de route pour aller de l'avant.

Influencer la sécurité alimentaire au Soudan

Michael Roberto Kenyi est le Directeur général de la planification et de la programmation du ministère de l'Agriculture et de la Forêt au sein du Gouvernement du Sud-Soudan. Il s'est inscrit pour un bref cours au Centre africain pour la sécurité alimentaire (ACFS) en 2008 et a été frappé par la nature transdisciplinaire et multisectorielle de la sécurité alimentaire. Peu après, il a participé à une réunion d'étude des piliers du NEPAD/CAADP. Il est retourné au Sud-Soudan fortement déterminé à peser sur la politique de la sécurité alimentaire.

M. Kenyi a utilisé sa situation au gouvernement pour organiser la création d'un conseil de la sécurité alimentaire. Cette association de ministères gouvernementaux, d'ONG, d'organismes de la société civile et d'organisations multilatérales vise à transformer le système d'agriculture de subsistance qui caractérise le Sud-Soudan en un système utilisant les résultats scientifiques et axé sur les marchés.

Le carnet de route du Gouvernement du Sud-Soudan a pour objectif d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, de réduire la pauvreté de 30%, d'augmenter la part de l'agriculture dans le PIB de 25% et d'augmenter les dépenses budgétaires du gouvernement pour l'agriculture d'ici 2011.

La plus grande difficulté a été d'obtenir que les différentes parties intéressées, et en particulier les ministères, travaillent ensemble. Le Gouvernement du Sud-Soudan, comme de nombreux autres gouvernements africains, estimait que les questions de sécurité alimentaire ne relevaient que de la responsabilité du ministère de l'Agriculture. L'expérience a montré à M. Kenyi qu'il est absolument indispensable que les partenaires gouvernementaux et les organismes inter- et intra-régionaux collaborent et coordonnent leurs actions.

Source: *Dedicated student influences food security in Sudan* par Peace Nganwa, un étudiant en maîtrise d'économie agricole à l'université de KwaZulu-Natal et stagiaire au Centre africain pour la sécurité alimentaire, la principale institution pilier pour le pilier III du CAADP sur la sécurité alimentaire et la faim.

Le NEPAD, avec le COMESA et la CEDEAO, a apporté un soutien direct aux processus des tables rondes nationales dans plusieurs pays, en particulier en encourageant le dialogue entre les ministères et l'alignement des initiatives des divers partenaires. Le NEPAD a également veillé à ce que les ressources mobilisées par le biais des initiatives internationales et continentales atteignent bien les pays où elles sont nécessaires et qu'elles appuient les processus nationaux.

Mettre en train les tables rondes nationales

Le processus de table ronde commence par obtenir que les gouvernements nationaux investissent dans le CAADP et qu'ils acceptent d'être responsables du programme. Ensuite des engagements sont pris avec les principaux acteurs par le biais de coalitions, autour d'une volonté commune de faire avancer le CAADP.

Le CAADP est alors formellement lancé avant que soit abordée la définition des domaines prioritaires d'investissement qui se traduit par un accord signé par tous les principaux partenaires. Les accords nationaux du CAADP décrivent en détail les engagements à long terme dans la croissance et le développement agricoles.



En juillet 2008, plus d'une douzaine de pays étaient en voie de pouvoir conclure l'accord du CAADP. Le Ghana, le Malawi, le Nigeria, l'Ouganda et la Zambie devraient signer leur accord au début de 2009. Le Ghana, le Mali, le Niger, le Sénégal, et le Togo ont commencé le processus des tables rondes et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) soutient les travaux de bilan et d'analyse.

Soutien du NEPAD pour les tables rondes du CAADP

- **Malawi:** Soutien aux négociations interministérielles et à la mise en place de coalitions pour les domaines prioritaires d'action en matière de gestion durable des terres et des eaux définis dans le Programme de développement de l'agriculture.
- **Sierra Leone:** Sensibilisation et soutien technique pour le programme du CAADP et le processus des tables rondes nationales.
- **Burkina Faso, Ethiopie, Kenya, Malawi, Niger et Ouganda:** Organisation d'une session d'un jour d'apprentissage et de partage avec les pairs pour les équipes nationales de coordination, autour du pilier I du CAADP à Addis Abeba.
- **Tanzanie:** Mission d'examen et de soutien organisée conjointement avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) pour évaluer le programme de développement tanzanien du secteur agricole dans le cadre du CAADP.
- **Nigeria:** Mission de soutien pour faciliter les négociations sur l'alignement du processus national de gestion durable des terres/pilier I sur le processus de table ronde nationale du CAADP qui a été mis en train.

Le Secrétariat du NEPAD a également engagé des actions avec le Burkina Faso, l'Ethiopie, le Kenya, le Lesotho, le Liberia, le Mozambique, le Niger et le Swaziland, ainsi qu'avec les CER, pour obtenir des engagements politiques et dynamiser la mise en œuvre du CAADP.

Lancement du CAADP en Ethiopie

Le gouvernement éthiopien a lancé le CAADP à Addis Abeba en septembre 2008, à l'occasion d'une cérémonie à laquelle était présente une délégation du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA).

L'Ethiopie dépasse l'objectif des 10% alloués au budget de l'agriculture puisque 16% sont attribués au secteur agricole. On y observe donc une tendance prometteuse qui verrait une augmentation de plus de 10% de la productivité agricole.

Examen des progrès réalisés au Rwanda

En février, des responsables du ministère de l'Agriculture et des partenaires du développement ont analysé les progrès réalisés dans le pays par rapport aux quatre piliers du CAADP et dans la mise en œuvre de l'accord NEPAD-CAADP signé en mars 2007. Le ministre, M. Murekezi, a déclaré que l'objectif était de renforcer les efforts pour faciliter le mécanisme du CAADP qui vise à encourager les partenariats public-privé pour les investissements nécessaires dans le secteur agricole.

Le CAADP appuiera les projets nationaux tels que le programme pêche, biodiversité et une-vache-par-ménage du Lac Kivu et l'intensification des cultures grâce à l'irrigation.

La réunion a également vu le lancement de la branche rwandaise du programme Research Into Use (RIU), qui s'intéresse à la recherche pour un développement agricole durable et qui est financé par le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni.



Le nouveau Directeur général du NEPAD, le Dr. Ibrahim Assane Mayaki, a demandé aux dirigeants politiques africains d'honorer leurs engagements concernant les objectifs du CAADP et d'aligner leurs stratégies nationales sur son programme.

Lancement du CAADP en Sierra Leone

Selon Alpha Kanu, ministre des Affaires présidentielles et publiques de la Sierra Leone, qui s'est exprimé au début d'une séance nationale de réflexion sur le CAADP, à Freetown, du 13 au 15 octobre 2008, l'agriculture est un mode de vie pour les habitants de la Sierra Leone et le gouvernement met tout en œuvre pour lui donner la priorité. Si le pays doit avoir d'ici 2015 un excédent d'exportation pour le riz, par exemple, et atteindre l'OMD1, il faudra aligner le CAADP sur notre plan national agricole.

L'objectif de cette séance de réflexion – qui marquait aussi le lancement du CAADP en Sierra Leone – était d'élaborer, dans le cadre des processus des tables rondes nationales du CAADP, un cadre et un plan d'action pour la formulation du Plan national de développement agricole durable (NSADP). Le Ministre s'est exprimé au nom du Dr. Ernest Bai Koroma, Président de la Sierra Leone, pour demander aux participants de présenter un plan d'action clairement défini pour l'intégration du CAADP dans le NSADP.

Selon le Dr. Joseph Sam Sesay, ministre de l'Agriculture, de la Forêt et de la Sécurité alimentaire, le NSADP comprend des politiques, stratégies et programmes pour le développement agricole en Sierra Leone. Il a ajouté que ce plan accordait une large place à un éventail d'objectifs allant du court au long terme et visant à stimuler l'agriculture et la sécurité alimentaire en Sierra Leone, et qu'il devrait se fonder sur le CAADP, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les objectifs du millénaire pour le développement.

L'Ouganda convient de la nécessité de dépenser davantage pour atteindre les objectifs du CAADP

Bright Rwamirama, ministre d'Etat chargé de l'Agriculture, a déclaré qu'il fallait davantage financer le secteur agricole si l'on voulait lutter contre la pauvreté.

En Ouganda, le CAADP est mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, en partenariat avec le ministère des Finances, de la Planification et du Développement économique, le ministère de l'Eau, des Terres et de l'Environnement, et le ministère du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie. Le CAADP contribue à harmoniser les politiques et programmes agricoles tels que le plan pour la modernisation de l'agriculture et les services consultatifs nationaux pour l'agriculture.

Le NEPAD a également permis d'élaborer une stratégie nationale pour les engrais pour améliorer l'utilisation des engrais dans le pays. A l'heure actuelle, seulement 6% des agriculteurs ougandais utilisent des engrais.

Parmi les autres activités et programmes du CAADP figurent:

- Le bilan et l'analyse des politiques, stratégies, plans, programmes d'investissement et attributions de ressources en vigueur dans le secteur agricole et rural, ainsi que des résultats du secteur relativement aux objectifs nationaux, du CAADP et du millénaire pour le développement (OMD).
- L'évaluation des résultats actuels du secteur et l'analyse du rôle de l'agriculture dans la croissance et la réduction de la pauvreté en Ouganda, ainsi que l'alignement des efforts de développement agricole à long terme sur le cadre du CAADP et la mise en évidence des lacunes à combler pour atteindre les objectifs du CAADP et du millénaire pour le développement (OMD).
- La formulation d'options politiques et de choix stratégiques pour les investissements en faveur d'une croissance agricole durable, de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en vue de remplir les objectifs du CAADP et du millénaire pour le développement.
- L'examen des dépenses publiques pour l'agriculture afin d'aider le ministère à préparer ses budgets.
- L'élaboration d'un programme national harmonisé sur la gestion durable des terres (GDT) par le biais de TerrAfrica et en accord avec le premier pilier du CAADP.

Etat d'avancement des tables rondes nationales en 2008

Etats membres du COMESA

Burundi		Stade précoce
Comores		Bilan en cours
Djibouti		Bilan en cours
Egypte		Désignation d'un coordonnateur
Erythrée		Approbation gouvernementale
Ethiopie		Options de croissance en cours
Kenya		Options de croissance terminées
Libye		Approbation gouvernementale
Madagascar	..	Bilan en cours
Malawi		Préparation de la table ronde
Maurice		Désignation d'un coordonnateur
Ouganda		Préparation de la table ronde
République démocratique du Congo		Désignation d'un coordonnateur
Rwanda		Accord signé avec le CAADP
Seychelles		Bilan en cours
Soudan		Désignation d'un coordonnateur
Swaziland		Bilan en cours
Zambie		Préparation de la table ronde
Zimbabwe		Désignation d'un coordonnateur

Etats membres de la CEDEAO

Bénin		Options de croissance terminées
Burkina Faso	..	Options de croissance terminées
Cap-Vert		Désignation d'un coordonnateur
Côte d'Ivoire	..	Désignation d'un coordonnateur
Gambie		Approbation gouvernementale
Ghana		Préparation de la table ronde
Guinée		Désignation d'un coordonnateur
Guinée-Bissau	..	Désignation d'un coordonnateur
Liberia		Approbation gouvernementale
Mali		Bilan en cours
Niger		Options de croissance terminées
Nigeria		Options de croissance en cours
Sénégal		Options de croissance terminées
Sierra Leone	..	Préparation de la table ronde
Togo		Options de croissance terminées

Etats membres de la SADC

Madagascar	..	Bilan en cours
Malawi		Préparation de la table ronde
Maurice		Désignation d'un coordonnateur
Mozambique	..	Désignation d'un coordonnateur
République démocratique du Congo		Désignation d'un coordonnateur
Swaziland		Bilan en cours
Zambie		Préparation de la table ronde
Zimbabwe		Désignation d'un coordonnateur

Les piliers du CAADP

Les cadres d'action des piliers du CAADP servent à harmoniser les politiques gouvernementales. Les piliers offrent des conseils, un soutien et des ressources sur lesquels les pays peuvent s'appuyer pour développer et mettre en œuvre le programme du CAADP.

Permettre aux communautés agricoles rurales d'amplifier leurs pratiques d'agriculture de conservation pour faire face aux effets de l'augmentation des prix alimentaires dans le cadre du CAADP

L'agriculture de conservation – parce qu'elle touche à la sécurité alimentaire, à la gestion des terres, à la nutrition – intervient dans les quatre piliers du CAADP. Ce projet sur deux ans est un exemple de ce qui a déjà été mis en train pour faire face à plus long terme aux répercussions de l'augmentation des prix alimentaires. En réaction à moyen terme à la crise des prix alimentaires, le gouvernement norvégien a accordé 4 millions de dollars EU sur 2008 et 2009 pour l'agriculture de conservation.

Le projet commun NEPAD-FAO formera 28 000 agriculteurs et 2 000 personnels de soutien agricole à l'agriculture de conservation et fournira les outils et les intrants. Cela aidera les ménages vulnérables à faire face aux prix élevés des aliments et des intrants agricoles. L'agriculture de conservation est un système de production viable qui améliore en même temps la résilience de l'environnement et peut faire passer les rendements de moins de 0,5 t/ha à plus de 1 t/ha en trois à quatre saisons.

Le projet porte sur le Lesotho, le Mozambique, le Swaziland et le Zimbabwe et il est mis en œuvre dans le cadre national du CAADP. Parmi les partenaires présents sur le terrain figurent des personnels gouvernementaux, des OSC et des représentants du secteur privé.



Les pratiques de l'agriculture de conservation (ci-dessus en Zambie) peuvent augmenter les rendements tout en améliorant aussi les moyens d'existence des petits agriculteurs.

En 2008, le cadre d'action du pilier I sur la gestion des terres et des eaux a fait d'importants progrès et reçu un soutien conséquent de la part de la communauté internationale. Le document-cadre du pilier I sera officiellement validé et achevé au début de 2009.

Les ministres africains de l'Agriculture ont avalisé les documents-cadres du pilier II, accès aux marchés et approvisionnement alimentaire, et du pilier III, développement des infrastructures rurales, après leur validation au cours du premier semestre.

Pilier I: Étendre les superficies exploitées en gestion durable des terres

La communauté internationale pour le développement a investi lourdement dans le pilier I du CAADP qui porte sur la gestion durable des terres et des eaux (GDT), par le biais d'une subvention de 150 millions de dollars EU accordée au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) dans le cadre de l'initiative TerrAfrica. Cette initiative, lancée en 2005 pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres, a permis de mobiliser 1 milliard de dollars EU supplémentaires pour amplifier la gestion durable des terres et des eaux en Afrique. Cette somme soutiendra 48 projets répartis dans 30 pays, de 2008 à 2010.

Le partenariat TerrAfrica

Dans le cadre du partenariat TerrAfrica, plusieurs pays progressent avec le pilier I du CAADP. Le Burkina Faso, le Ghana, le Malawi, le Mali, le Niger et le Nigeria ont reçu un appui direct par le biais de missions communes visant à développer les cadres nationaux d'investissement dans la GDT. L'Éthiopie a organisé en août une conférence pour défendre le

cadre national d'investissement dans la GDT devant les partenaires en vue d'obtenir des soutiens bilatéraux.

L'Ouganda et le Mali – des exemples de réussite en matière de gestion durable des terres

L'Ouganda

L'agriculture compte pour 36% du PIB de l'Ouganda et 90% de ses exportations, mais le pays est gêné par un grave problème de dégradation des terres, particulièrement aigu dans les terres arides de la zone corridor d'élevage du bétail qui traversent tout le pays du nord-est au sud-ouest, et dans les zones d'altitude. Dans le nord de l'Ouganda, les terres mais aussi les autres ressources naturelles sont très dégradées, surtout autour des camps des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque mondiale, du NEPAD et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Ouganda s'est engagé dans un effort collectif pour intégrer la GDT dans ses pratiques dans le cadre du CAADP, en s'appuyant sur les ministères concernés – le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, le ministère de l'Eau et de l'Environnement, le ministère des Terres, du Logement et du Développement urbain et le ministère de l'Énergie et de l'Exploitation minière.

En juillet, l'Ouganda a organisé une tribune nationale sur la GDT qui s'intégrera au processus en cours de table ronde du CAADP et permettra la formulation d'un plan national de développement pour l'Ouganda. Un projet de cadre d'investissement stratégique (CIS) national a été adopté au cours d'une tribune nationale de haut niveau qui s'est tenue en octobre.

L'Ouganda est aussi l'un des pays bénéficiant des ressources du Programme d'investissement stratégique par l'intermédiaire du partenariat TerrAfrica. Le programme national de GDT de l'Ouganda sera par conséquent soutenu par la Banque mondiale, le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) par l'intermédiaire de TerrAfrica.

Le Mali

Au Mali, de récentes initiatives CAADP/Banque mondiale prises dans le cadre des activités de TerrAfrica se sont traduites par la mise en place des toutes premières tentatives du gouvernement malien pour s'attaquer à la dégradation des terres. Le Mali est extrêmement tributaire de l'agriculture, de la

pêche et des autres ressources naturelles, qui toutes reposent sur la ressource naturelle productive que représente la terre. Le pays souffre malheureusement d'une grave dégradation des terres. Selon une étude de la Banque mondiale, un million d'arbres sont abattus et brûlés chaque année au Mali.

Le gouvernement du Mali a demandé aux partenaires de TerrAfrica d'appuyer un programme de gestion durable des terres et des eaux (GDTE) pour tenter de résoudre les problèmes tels que la dégradation des terres de manière coordonnée et efficace. Les partenaires de TerrAfrica, sous la direction du NEPAD/CAADP et de la Banque mondiale, travaillent maintenant en étroite collaboration avec le gouvernement malien pour lutter contre la dégradation des terres.

Le gouvernement a mis en place un comité national de GDTE doté d'un secrétariat technique pour formuler et mettre en œuvre le cadre d'investissement stratégique (CIS) national de GDTE, en accord avec les parties intéressées. Les partenaires de TerrAfrica fournissent le soutien technique permettant le développement du CIF national au Mali par l'intermédiaire de la Banque mondiale. Cela aidera le gouvernement qui cherche à améliorer les politiques, le financement et les institutions qui permettront la mise en œuvre de la GDTE. Des projets d'analyse de rendement, ainsi que d'examen des dépenses institutionnelles et des dépenses publiques sur la GDTE, sont déjà en cours. Ces études s'intégreront au développement du CIS national.

L'on ne peut trop insister sur l'importance de ce travail qui contribuera directement aux actions concertées en cours menées par le ministère de l'Environnement et de l'Assainissement par le biais du cadre institutionnel de GDTE pour la gestion des questions environnementales et du comité de coordination de la GDTE et qui jouera un rôle important pour la finalisation du CIS national.

Le Mali relance les initiatives pour faire face à la dégradation des terres. AU/NEPAD-TerrAfrica News Column, Rudo Makunike



L'amélioration des infrastructures rurales et des capacités commerciales pour l'accès aux marchés n'est pas seulement une condition essentielle pour l'investissement du secteur privé dans l'agriculture africaine, elle est aussi indispensable pour les commerçants du secteur agricole informel comme ce vendeur de bord de route au Nigeria.

Pilier II: Améliorer les infrastructures rurales et les capacités commerciales d'accès aux marchés

Créer les bonnes conditions pour permettre aux petits agriculteurs de tirer profit du prix élevé des aliments

Les petits agriculteurs devraient pouvoir bénéficier du prix élevé des aliments, car une telle augmentation se traduit par des profits plus importants, qui devraient inciter les agriculteurs à produire davantage.

Néanmoins, en Afrique, très peu de petits agriculteurs peuvent tirer profit du prix élevé des aliments. Ils ne peuvent amplifier leur production parce qu'ils n'ont pas les moyens de se procurer les semences, les engrais et les autres produits agrochimiques dont ils auraient besoin. Ils ne peuvent pas non plus emprunter l'argent pour les acheter. En plus, les routes sont en si mauvais état et les transports si chers que même s'ils parvenaient à produire plus ils ne pourraient commercialiser leur production. Le manque d'installations de stockage et de transformation, ainsi que de systèmes de valorisation, fait aussi que de grandes quantités de produits agricoles s'avarient.

Une réforme des structures et politiques est nécessaire pour qu'ils puissent réellement tirer parti de l'augmentation des prix. Des investissements appropriés dans des politiques et programmes axés sur le développement pourraient permettre aux petits agriculteurs d'augmenter leur production et de tirer profit du prix élevé des aliments.

Source: *High food prices: A missed opportunity for smallholder farmers*, Peace Nganwa

Les engrais ont un rôle crucial à jouer dans chacun des piliers du CAADP. Toutefois, la plupart des éléments de la Déclaration d'Abuja sur les engrais portent sur l'amélioration des politiques et des marchés, comme la rationalisation et l'harmonisation des politiques et règlements, l'élimination des taxes et tarifs douaniers, la création de réseaux de négociants de produits agricoles, les subventions ciblées, l'amélioration de l'accès aux financements et l'approvisionnement et la distribution des engrais.

Par conséquent, l'action de facilitation et de suivi de la Déclaration d'Abuja sur les engrais menée par le Secrétariat du NEPAD s'inscrit essentiellement dans le cadre du pilier II: améliorer les marchés ruraux et les capacités commerciales d'accès aux marchés.

Mise en œuvre de la Déclaration d'Abuja sur les engrais

Le NEPAD a continué à collaborer avec la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) des Nations Unies et la Commission de l'Union africaine (CUA) pour mettre en place le Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE).

En 2008, la BAD a préparé pour le MAFDE un projet de stratégie opérationnelle, un programme et le manuel des règles de procédure. En collaboration avec l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), la BAD a élaboré une proposition visant à mettre en place une installation régionale d'approvisionnement en engrais et organisé une réunion consultative en octobre, en Tunisie, pour examiner cette proposition. Une réunion d'évaluation sur les engrais, qui s'intéressera aux principaux enjeux et à la manière de faire avancer les choses, est prévue pour avril 2009.

Bien que 31 pays et cinq CER aient élaboré des stratégies sur les engrais, on constate que leur mise en œuvre progresse lentement. Il faut maintenant, pour faire de ces stratégies des propositions susceptibles d'être financées et les mettre en œuvre, obtenir une assistance technique et des fonds. Le Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE) qui a été créé cette année offrira aux parties intéressées, au niveau national et régional, l'assistance et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les stratégies sur les engrais.



Application d'engrais dans une ferme au Ghana.

Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE)

Les documents-cadres et les documents légaux permettant à la Banque africaine de développement de mettre en place le Mécanisme africain de financement du développement des engrais (MAFDE) ont été finalisés, avalisés par le Conseil d'administration le 4 décembre 2007 et approuvés par le Conseil des gouverneurs de la Banque. La MAFDE a commencé à fonctionner au milieu de 2008. Elle a déjà mobilisé des engagements de plus de 35,2 millions de dollars EU de la part, entre autres, du gouvernement du Nigeria, de la Fondation Gates, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) et du Fonds international de développement agricole (FIDA).

Pilier III: Augmenter l'approvisionnement alimentaire et réduire la faim

La flambée des prix alimentaires et le Groupe de travail thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire de l'initiative OMD pour l'Afrique, récemment créé sous les auspices des Nations Unies et de l'Union africaine, ont imprimé une dynamique au programme du pilier III en 2008.

Le Cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique (CSAA) représentera, parmi d'autres instruments, un outil fondamental pour l'action immédiate, à moyen ou à long terme au niveau national. Le prix élevé des aliments ouvre des perspectives à l'agriculture africaine et encourage la productivité et l'investissement agricoles. L'UA/NEPAD et les partenaires du développement ont convenu de la manière dont le pilier III du CAADP devrait être mis en œuvre au niveau national. Il faudra engager des consultations accessibles à tous pour préparer des documents de fond nationaux et planifier des projets et programmes dans le cadre du pilier III du CAADP et de l'initiative OMD pour l'Afrique.

Un coup de fouet pour les petits producteurs de manioc au Mozambique

Les petits boulangers du Mozambique vont bientôt voir leurs revenus augmenter de beaucoup. Ils ont été formés à utiliser de la farine de manioc à la place de la farine de blé. Chaque petit transformateur pourrait produire un revenu de plus de 2 400 dollars EU par mois. Ces petites boulangeries achètent le manioc des agriculteurs qui peuvent ainsi récupérer un revenu supplémentaire de 1 230 dollars EU par hectare.

Le Centre africain pour la sécurité alimentaire (ACFS), hébergé à l'université de KwaZulu-Natal de l'Afrique du Sud, est l'institution responsable des activités et politiques entrant dans le cadre du pilier III.

L'ACFS collabore en Afrique occidentale avec le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel en ce qui concerne les activités du pilier III et élargit les réseaux existants d'institutions régionales susceptibles de soutenir les processus des tables rondes nationales du CAADP.

Le programme de l'ACFS intègre déjà le cadre d'action du pilier III du CAADP en ce qui concerne les questions prioritaires du Cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique et l'on s'efforce actuellement d'aligner encore davantage ces deux programmes.



Mme Boitshepo Bibi Giyose (à gauche), ici à la fin d'une réunion avec le Dr. David Nabarro de l'Equipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire de l'ONU, dirige les travaux du NEPAD sur le pilier 3 du CAADP.

Réduire la faim et améliorer la nutrition grâce au pilier III du CAADP

Un atelier sous-régional de quatre jours visant à augmenter les capacités nationales de réduction de la faim et d'amélioration de la nutrition en Afrique australe et orientale a été organisé au Cap, en Afrique du Sud, en novembre 2008.

L'atelier était destiné à responsabiliser les dirigeants nationaux en charge de la sécurité alimentaire et de la nutrition afin qu'ils prennent des mesures concrètes pour réduire la faim et améliorer la nutrition et qu'ils développent les capacités nationales qui permettraient d'accélérer les progrès dans cet aspect important du CAADP. Le principal objectif était de préparer de manière concertée un projet de plan de développement des capacités stratégiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique australe et orientale.

Vingt-cinq dirigeants originaires de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, du Kenya, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, de l'Ouganda, du Rwanda, du Swaziland, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, plus les partenaires régionaux et sous-régionaux issus du NEPAD, du COMESA, de l'ECOSA et de la SADC ont participé à cet atelier. Ils ont été rejoints par les partenaires du développement de la FAO, du PAM, de Gain, de l'Initiative pour les micronutriments, de l'UNICEF et de l'USAID et par le personnel de recherche et de formation de l'université de KwaZulu-Natal, de l'université de Western Cape, du Programme de Leadership africain en nutrition et du Conseil sud-africain de la recherche médicale. Tous les participants se sont engagés à prendre des mesures concrètes pour mettre en oeuvre les processus du CAADP dans leurs pays pour mettre encore plus l'accent sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Ils ont demandé une expansion rapide des capacités du Secrétariat du NEPAD et des communautés économiques régionales afin qu'ils maintiennent des actions de mobilisation de haut niveau et fournissent aux divers pays un soutien opportun dans leurs efforts pour intégrer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les processus de planification nationaux.



L'adoption de technologies appropriées, telles que celles ayant trait à l'irrigation, est favorisée dans le cadre du pilier 4 du CAADP.

Pilier IV: recherche agricole, diffusion et adoption des technologies

Le pilier IV, recherche agricole, transfert et adoption des technologies, sous-tendu par le Cadre pour la productivité agricole en Afrique (FAAP), est le fondement des trois autres piliers. Ce pilier, géré par le Forum africain pour la recherche agricole (FARA), a également fait de grands progrès.

Plusieurs pays africains commencent à fonder leurs politiques sur le FAAP, qui a été élaboré par le FARA. Les partenaires du développement, dont la Banque mondiale, la Communauté européenne et le Department for International Development du Royaume-Uni, ont engagé des ressources considérables dans des organisations de recherche sous-régionales pour l'Afrique occidentale, centrale et orientale en vue de stimuler la productivité agricole. Parmi ces organisations figurent la Conférence des responsables de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (CORAF); le Conseil de l'Afrique occidentale et centrale pour la recherche et le développement agricoles (WECARD); et l'Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA).

Coalition pour le développement du riz en Afrique

La Coalition pour le développement du riz en Afrique, qui vise à doubler la production de riz en Afrique sub-saharienne au cours de la prochaine décennie, est l'un des aboutissements de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui s'est déroulée à Yokohama, au Japon, en mai 2008.

Un élan supplémentaire a été donné à la croissance rapide de la production rizicole après le Sommet mondial de l'alimentation de la FAO qui s'est tenu en juin 2008. Le Centre du riz pour l'Afrique (WARDA) et quatre grands organismes de développement favoriseront la fourniture de semences améliorées pour les semis de 2009. Les importations de riz prélèvent plus de 1,5 milliard de dollars EU des recettes en devises étrangères de l'Afrique sub-saharienne. Le WARDA montre qu'une augmentation de 20% des plantations de NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique) dans les pays d'Afrique sub-saharienne pourrait se traduire par une réduction de 5% du coût global des importations de riz. Le WARDA étudie des modèles de partenariat pour accélérer la diffusion du NERICA.

Un exemple de réussite en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire: le riz NERICA

Après des années de travaux de sélection menés par les chercheurs du WARDA (le Centre du riz pour l'Afrique), aidés par l'IRRI (l'Institut international de recherche sur le riz, basé aux Philippines), une percée décisive a été réalisée par le croisement d'une ancienne variété africaine de riz, très rustique, avec un riz asiatique plus fragile mais à fort rendement.

Les nouvelles variétés, appelées NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique), combinent les meilleures propriétés de chacun des "parents": résistance à la sécheresse et aux ravageurs; rendements plus élevés, même avec peu d'irrigation et d'engrais; et plus de protéines que les autres types de riz. Environ dix variétés de riz NERICA sont utilisées par les agriculteurs, essentiellement dans les zones de production pluviale ou dans les hautes terres d'Afrique occidentale. Même sans engrais, les variétés de NERICA peuvent produire 1,5 à 2,5 tonnes de riz par hectare, en comparaison d'une tonne en moyenne, ou moins, pour les variétés traditionnelles. Avec des doses même modestes d'engrais, les rendements passent à 3,5 tonnes par hectare.

L'initiative panafricaine sur le riz NERICA du CAADP distribuera des variétés de NERICA dans de nombreux pays africains.

Guinée

En 2007, la Guinée a bénéficié d'une récolte record de 1,4 million de tonnes – 5% de plus que l'année précédente et la plus grande récolte de riz que le pays ait jamais connue – surtout grâce à l'appui massif du gouvernement à la diffusion du NERICA. La production nationale de riz représente maintenant environ 70% des besoins du pays.

Nigeria

Le gouvernement du Nigeria a annoncé que ses importations de riz avaient diminué de deux millions de tonnes en 2003-2004 à moins d'un million en 2005-2006.

Ouganda

Les responsables ougandais ont indiqué que le pays avait réduit ses importations de riz de 60 000 tonnes en 2005 à 35 000 en 2007, et économisé ainsi environ 30 millions de dollars EU.

Sources: WARDA et le Secrétariat du NEPAD

Initiative panafricaine sur le manioc du NEPAD/CAADP

L'Initiative panafricaine sur le manioc du NEPAD/CAADP (PACI) associe des systèmes nationaux de recherche et de vulgarisation agricoles

à des initiatives régionales sur le manioc en vue de garantir la sécurité alimentaire et la production de revenus. Cette initiative permettra par exemple de commercialiser le manioc en le transformant en fécule et d'autres produits industriels, en particulier au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe.

Un exemple de réussite en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire: un coup de fouet à la production de manioc

Le manioc est un aliment de base pour 200 millions d'Africains et vient en deuxième position derrière le maïs. Le Nigeria a récemment remplacé le Brésil dans la position de chef de file de la production de manioc dans le monde. Cette progression est due à une collaboration panafricaine entre les programmes de recherche et de vulgarisation internationaux, régionaux, et nationaux qui a permis la sélection d'une série de variétés TMS (Tropical Manioc Selection) résistantes aux maladies et à fort rendement (augmentation moyenne des rendements de 40%).

Aux améliorations apportées par les nouvelles variétés s'est ajouté le développement, sous la conduite du secteur privé, de technologies simples de transformation mécanique qui ont considérablement diminué le travail de transformation. Les gains de productivité réalisés grâce aux nouvelles technologies biologiques et de transformation se sont traduits pour les agriculteurs par une rentabilité des terres vingt fois plus importante que ce qu'ils peuvent obtenir avec les variétés traditionnelles et la transformation manuelle.

Ces augmentations soutenues de la production ont également contribué de manière significative à la sécurité alimentaire en réduisant les prix à la consommation du manioc transformé, en particulier au Nigeria et au Ghana. L'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), au Nigeria, a aussi coordonné des recherches fondamentales sur le manioc et le soutien à long terme du FIDA, tout au long de la dernière décennie, a été déterminant pour l'accélération de la diffusion et de l'adoption des nouvelles technologies dans toute l'Afrique occidentale.

La transformation du manioc, en profitant à la fois aux petits agriculteurs et aux consommateurs urbains pauvres, s'est révélée à ce jour le plus important moyen de lutte contre la pauvreté en Afrique. L'objectif de l'Initiative panafricaine sur le manioc du NEPAD/CAADP est d'étendre cette réussite à d'autres pays africains.

Sources: IFPRI et Secrétariat du NEPAD

Gestion

C'est la Division de l'agriculture du NEPAD, au sein du Secrétariat du NEPAD, qui gère le CAADP. L'équipe de gestion comprend le Conseiller principal/Chef de la Division de l'agriculture et les responsables des cinq équipes de travail, qui sont

associées en fonction des spécialisations individuelles et des demandes d'activité. Les membres du personnel peuvent appartenir à des équipes multiples.

Structure opérationnelle de la Division de l'agriculture du NEPAD



Effectif en personnel de la Division de l'agriculture du Secrétariat du NEPAD

Tout le personnel relève de l'une des cinq équipes, ou de plusieurs – tout le travail est effectué dans le cadre des cinq équipes

Personnel 2008-09

Prof. Richard Mkandawire	Chef de la Division de l'agriculture du NEPAD
Mme Pat Smith	Administratrice, Division de l'agriculture
Mme Boitshepo Bibi Giyose	Conseillère, Sécurité alimentaire et nutritionnelle
M. Martin Bwalya	Spécialiste principal, Gestion durable des terres
M. Amadou Allahoury Diallo	Spécialiste principal supérieur, Agriculture et eau
Mme Rudo Makunike	Responsable, Recherche et développement sur la GDT
Dr. Sloans Chimatiro	Conseiller principal, Pêches
Dr. Maria Wanzala	Conseillère de l'IFDC auprès du NEPAD
Dr. Andrew Kanyegirire	Directeur de la communication du CAADP
M. Komla Bissi	Conseiller, Affaires agricoles; détaché de la FAO
Dr. Faustin Mwape	Conseiller, Agriculture; détaché de la FAO
Mme Angelline Rudakubana	Détachée du PAM; en poste dans les bureaux du PAM pour appuyer les priorités du pilier III du CAADP
Mme Josephine Kiamba	Détachée de l'université de Kwa-Zulu Natal; en poste dans les bureaux du PAM pour appuyer l'action contre la flambée des prix alimentaires
Mme Edna Kalima	Stagiaire détachée de UKZN
Mme Tendai Tofa	AP, Division de l'agriculture
Mme Cordelia Kegeriloe	AP, Division de l'agriculture

Le CAADP, l'initiative sous contrôle africain et dirigée par l'Afrique oeuvrant à stimuler la productivité agricole en Afrique

- Le CAADP est animé par la conviction que les problèmes et enjeux du développement de l'Afrique ne peuvent trouver de solution durable que si l'Afrique s'en occupe elle-même. Plus que jamais, le NEPAD et le CAADP ont galvanisé les énergies africaines et l'envie collective de s'attaquer au programme de développement et aux problèmes chroniques de la faim et de la pauvreté. Aucune initiative n'a par le passé suscité autant de soutiens politiques à l'échelle du continent. Jamais non plus les pays africains n'ont engagé à tel point leurs propres ressources. Le CAADP est la première action globale visant à mobiliser les énergies africaines et les volontés de faire face aux enjeux de développement du continent et, plus précisément, à surmonter les obstacles et à saisir les opportunités de stimuler la productivité agricole.
- Il est attendu du cadre d'action du CAADP qu'il stimule et oriente une "nouvelle manière de faire les choses", caractérisée par les principes d'intégration et de partenariat, la propriété collective, la responsabilité et une planification et une mise en œuvre axées sur les résultats.
- Il est attendu du CAADP qu'il rende le développement et la mise en œuvre des programmes nationaux et régionaux plus efficaces et efficaces et obtienne des résultats tangibles.
- Le programme et le processus du CAADP stimuleront la cohérence et la continuité dans les efforts régionaux et nationaux de développement, guidés en cela par une croissance durable et des cibles d'investissement partagées.
- Le CAADP constitue un point d'entrée direct et efficace pour permettre aux bailleurs de fonds de s'engager dans le programme agricole africain.

Publié par:

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)
P.O. Box 1234, Halfway House
1685
Midrand
Afrique du Sud

Adresse physique:

Block B
Gateway Park
Corner Challenger and
Columbia Avenues
Midridge Office Park
Midrand

Tél.: **+27 (0) 11 256 3600**

E-mail: **info@nepad.org**

Site web: **www.nepad.org**

La Division de l'Agriculture au Secrétariat du NEPAD:

Prof. Richard Mkandawire, Chef de la
Division de l'Agriculture du NEPAD

Tél.: **+27 (0) 11 256 3600**

E-mail: **Richardm@nepad.org**

Site web: **www.nepad-caadp.net**

Elaboré et rédigé par Scriptoria
(www.scriptoria.co.uk) en collaboration
avec Dr. Andrew Kanyegirire, NEPAD.

Références photographiques:
Dr. Andrew Kanyegirire et Komla Bissi,
NEPAD/CAADP
Toutes les autres photos: NEPAD.

Conception et mise en page:
Scriptoria (www.scriptoria.co.uk)

©Nouveau partenariat pour le développement
de l'Afrique (NEPAD), 2009

CAADP



NEPAD

A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION